

Bibliothèque numérique

medic@

**Habicot, Nicolas. Antigigantologie ou
contre discours de la grandeur des
géans...**

A Paris, chez Jean Corrozet, 1618.

Cote : 31998



(c) Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris)
Adresse permanente : [http://www.biusante.parisdescartes
.fr/histmed/medica/cote?31998](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?31998)

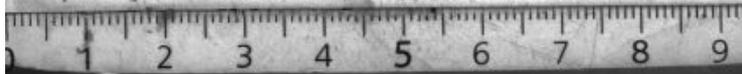
ANTIGIGANTOLOGIE,
OV
CONTRE
DISCOVRS DE LA

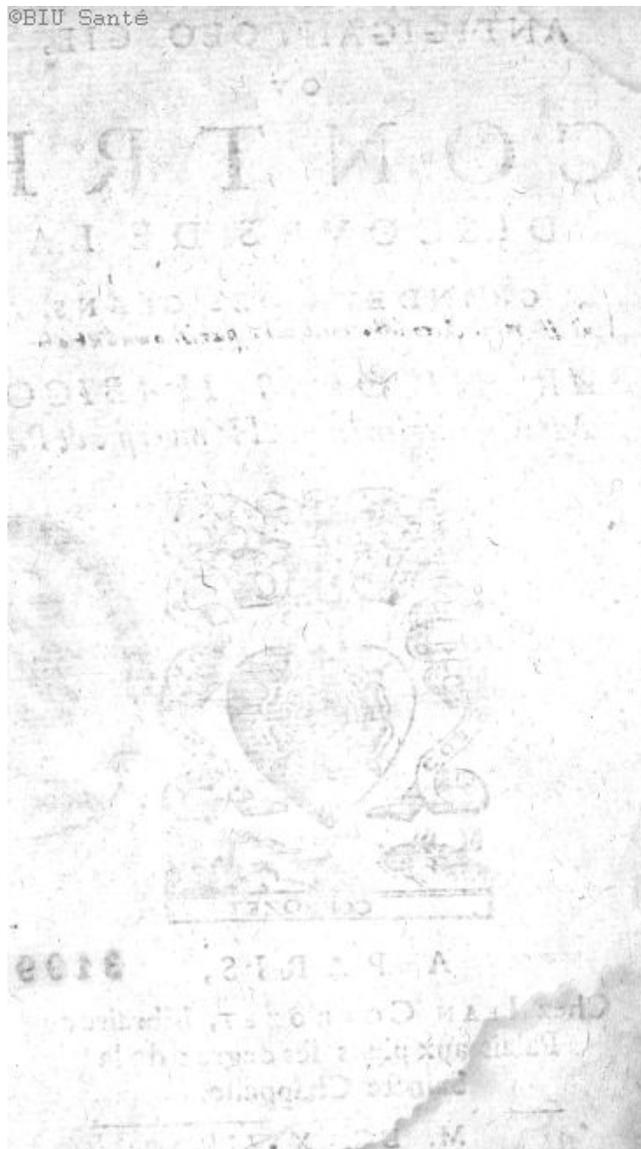
GRANDEVV DES GEANS.
Usui. ff. min. Accolletto. concert. paris. annuntiata.
PAR NICOLAS HABICOT
M^e. Chirurgien Iuré en l'Vniuersité de Paris.



A PARIS, 31998
Chez IEAN CORROZET, Libraire au
Palais aux pieds des degrez de la
Sainte Chappelle.

M. DC. XVIII.







A

MONSEIGNEVR

DE LVYNES CON-
SEILLER DV ROY EN SES
Conseils d'Estat & priué, pre-
mier Gentil-homme de la chã-
bre de sa Majesté, grand Fau-
connier de France, & Lieute-
nant General en la Prouince
de Normandie, &c.

MONSEIGNEVR,

M *Le viens à vous non en ha-
bit emprunté d'Hercule, pour
faire la guerre aux Géans, veu que ie ne
suis qu'un petit Chirurgien, nullement
à comparer à un si grand personnage.
Le viens pour faire sacrifice à vos autels,*
à ij

Epistre.

Et vous supplier tres humblement puis que vous auez entendu mon Antagoniste sur le faict des Geans, de me vouloir aussi donner tant soit peu d'audience. Vous scauez que deux contraires vnus l'un cõtre l'autre sont mieux esclarcis. Il y a enuiron cinq ans que i' auois offert au Roy vn petit liuret intitule Gigantologie, ou discours des os des Geans, qui a esté Dieu merci, assez bien receu de sa Majesté. Cest pourquoy quelques enuieux pour n'auoir eux mesmes faict cõt offrande à nostre Alcide François, ont inueltiué si malicieusement, et si outrageusement contre moy sur ce subject, que ce seroit estre priné de tout sens et iugement, de n'en auoir vn exquis ressentiment. Combien que me souuenant du dire de Xenophon: Que le sage fait profit de ses ennemis, comme l'Abeille tire le miel des fleurs plus acres et ameres: ie m'estois resolu de les mespriser, et leurs escrits pleins d'erreurs

Epistre.

Et de mesdisance, les laissant manier au gré de Saturne, qui les entraînoit au golfe d'oubliance; n'eust esté que ceste année vous a esté présenté vn petit liure par mon aduersaire, ramassant en vn, Et polissant les ouurages precedens faits contre la verité de l'Histoire des os du Roy Theutobochus. C'est donc, MONSIEUR, le subject qui m'a obligé de mettre la main à la plume, pour ourdir ce petit ouurage, que j'offre tres-humblement à vostre grandeur, m'assurant que si le receuez de bon œil, Et prenez la peine d'en ouïr la lecture, que les Trompettes Et Tambours de la mesdisance, que cet aduersaire a mis au vent contre moy, Et les enseignes de presumption, Et de vanité, qu'il cuidoit planter sur la breche de mon honneur, ne luy seruiront qu'à faire vne honteuse retraicte. Partant, MONSIEUR, comme Hercule receut le petit present des Thebains, Et Ale-

Epistre.

xandre la poignée d'eau de ce pauvre
manant . Aussi il vous plaise auoir
pour agreable la petite offrande que
vous faict en toute humilité & deu-
tion,

MONSEIGNEVR.

Vostre tres-humble & tres-
affectionné seruiteur.

NICOLAS HABICOT.

De Paris ce 18.

Aoust, 1618.

L'AVTHEVR A
SON LIVRE.

VA mon mignon, ne crains l'enuie
Ny des meschans le coup de dar:
Puis que garant est de ta vie
DV CHER LISLE BEL ESTENDAR.

Anagramme.
Charles
Albert
de
Luynes.

EXCVSE DE L'AVTHEVR
ENVERS SES AMIS.

SI les ombres & le silence,
M'ont fait differer seulement:
Amis excusez l'argument,
Car à eecy luy seul n'estance.

CARTEL D'ICELVY CON-
TRE SES ADVERSAIRES

VOus qui allez mon honneur ternissant,
Touchant les os de ce Roy si puissant,
Abstenez vous de fulminer vostre ire:
Car qui voudra le contraire affirmer,
Je me promets le vaincre & desarmer
S'il se presente, & ne se veut desdire.



A
MONSIEVR HABICOT

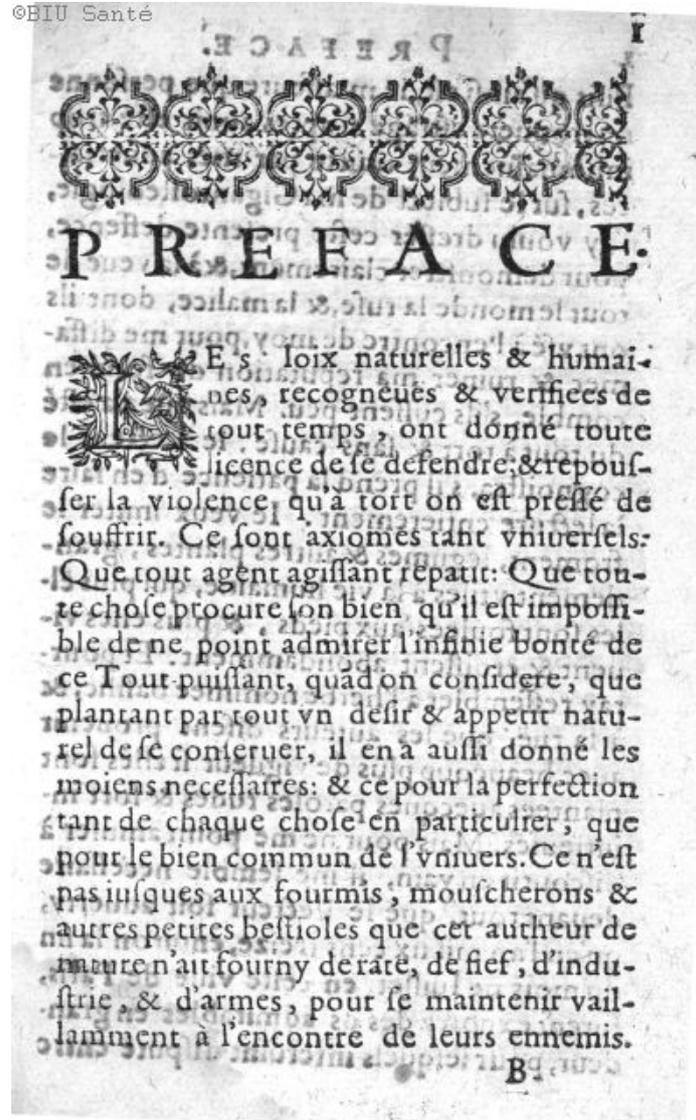
SVR SON ANTIGI-
gantologie.

RVRIS de leur redomnade,
Ce sont, H A B I C O T, leuys escrits,
Car tu leur rends telle dentade
Qu'ils sen-vont sans ris avec cris.

C'est vn malheur tout euident
Qu'il n'est profession si seure
Sans sentir l'enueuse dont
De quelque ialouse bleffeur.

Oves il faut que tu t'asseure
Que ceux qui ont mords sont remords,
D'une si profonde morsure
Que s'ils sont plus mords ils sont morts.

P.C.D.N.



Puis qu'ainsi est, ie m'assure que personne ne trouuera estrâge si apres auoir esté trop inhumainement traitté par mes aduersaires, sur le subiect de ma Gigantosteologie, i'ay voulu dresser ceste presente deffence, pour demonstret clairement, & à la veuë de tout le monde la ruse, & la malice, dont ils ont vsé à l'encontre de moy, pour me diffamer & ruiner ma reputation de fond en comble, s'ils eussent peu. Mais que ç'a esté du tout à tort & sans cause, le Lecteur le cognoistra, s'il prend la patience d'en faire la lecture entierement. Je veux imiter le froment, legumes & autres plantes, grandement vtiles à la vie humaine, qui plus elles sont foulees aux pieds, & plus elles viuent & croissent abondamment. Et pourray ressembler à l'herbe nommee basilic, & à la ruë, que les auteurs disent prouenir avec beaucoup plus de vigueur, si elles sont plantees avecques paroles rudes & fort inuitieuses. Mais pour ne me point amuser à discourir en vain, il me semble necessaire deuant tout, que le Lecteur soit aduertty, qu'en l'an mil six cens treize, enuiron la fin du mois de Iuillet, en ceste ville de Paris, furent exposez des os admirables en grandeur, pour lesquels interuint dispute entre

P R E F A C E.

3

certains Medecins & Chirurgiens touchât la nature d'iceux os. Sur ceste dispute non tant pour paroistre que pour m'exercer, i'ay fait voir le iour à vne Gigantologie (que i'ay dedice à sa Majesté) par laquelle ie declare iceux os estre vrayemēt os humains. Or ce discours ayant esté bien receu d'icelle Majesté, a fait naistre vne telle ialousie en la ceruelle de quelques enuieux, que vouians faire des Rolās, ils ont malicieusement inuectiué à l'encontre de moy pour n auoir esté, comme ie croy, les premiers auteurs d vne telle offrande. Et ont ces Pirates tellement bandé le voile de la mesdisance, poussez par le vent de leur ambition, que sans toucher au fond de la question, ils se sont amusez à brigander les liures des bons auteurs hors de propos, & forger des mensonges & calomnies pour me rendre odieux. De sorte qu'à la fin i'ay esté cōtraint de mettre la main à la plume: protestant toutesfois, que s'il n'y auoit en leurs escrits autre inconuenient que ce qui regarde le mespris de moy, & de mō liure, ie laisserois couler les choses doucement & les passerois soubs silence. scachant bien que les responses & repliques au lieu de fermer la bouche, bien souuent seruēt plu-

B ij

estoit à irriter & faire parler d'auantage tel-
 les sottises de gens. Et qu'il n'y a meilleur
 moyen d'assopir les noises que de se tai-
 re & ne dire mot comme nous voyôs que
 le feu s'esteind, cessant sa matiere combu-
 sible. Mais quand j'ay bien consideré le
 danger euident auquel tomberoient en
 l'Anatomie les escoliers de Medecine & de
 Chirurgie, en me taisant sur la calomnie de
 mes liures, & adherant aux erreurs com-
 mises par ces sedicieux, j'ay pensé que mon
 deuoir estoit d'aler au deuant d'une telle
 gangrene, pour empescher autant que ie
 pourrois de tumber en sphacole. Ieu esgard
 à ma profession, laquelle outre l'affection
 commune que tous doiuent au bien pu-
 blic, m'oblige particulièrement à cecy. Tel-
 lement que ie ne dois en bone verité faire la
 sourde oreille, où le deuoir general & par-
 ticulier, m'obligent & contraignent à par-
 ler. Voila donec qui ma sollicité le plus
 de bastir ceste Antigigantologie, & non un
 desir bouillant & passionné de tirer la rai-
 son de mes ennemis pour mon seul bien
 particulier. Or quant aux ceures qui ont
 esté faites, ceste ma Gigantologie,
 on a veu principalement, depuis le susdit
 temps, quatre melchans petits liures. Le

P R E F A C E .

Le premier sans estre aduoué d'aucun artheur, que du nom general d'un Escotier en Medecine, s'est efforcé sous le titre de Gigantologie de prouuer qu'il n'y auoit point de Geants, & que par conséquent ces os ne pouuoient estre des os humains: ains des os d'Elephant.

L'autre pour dire qu'il estoit mieux fondé, que le premier a intitulé son liure, l'imposture descouuerte des os humains supposez & fausement attribuez au Roy Theotobœus, lequel au lieu de poursuiure la prouue de sa prétendue imposture, disant sans autre demonstration estre des fossiles, fait vne eschappee sur d'autres liures que j'ay mis en lumiere il y a plusieurs ans, voligeant sur mes textes ne plus ne moins qu'un Escotier fait sur les arbres, les rongeat & gastant apres s'en estre rassasié.

Le troisieme d'un autre stil, dict qu'en ceste quantité de pieces il recognoist auccques verité qu'il y a des os humains: mais aussi qu'il y a d'autres estoifes meslees parmy.

Le quatriesme s'est manifesté ceste année mil six cens & dixhuit, sous le nom de Gigantologie, s'estant aduisé d'un souverain remede pour entrer en la confession

B ij

6 P R E F A C E.

des Geants, à scauoir, qu'ils n'estoient si grands qu'on les a fait, afin de conclure à l'encontre de moy, que les os dont i'ay parlé en ma Gigantosteologie ne sont des os humains. Celuy cy a leué le masque & déclaré le nom de son autheur: mais quiconque fera la lecture des autres, trouuerra, qu'en ce dernier ne sont que les redites des deux premiers, & que c'est vne monnoye frappee d'un mesme coing, voyant le mesme stil sans ordre, & sans methode. Et ne pourra le Lecteur recueillir de celuy-cy, non plus que des autres, aucune resolution sur le subiect dont il est question.

Tellement donc, monsieur Riolan, que vous ressemblez à l'Ours qui leche & releche ses petit pour les reformer & animer, & qui neantmoins demeureront tousiours grossiers & mal bastis. Il semble à vous ouïr discourir que vous emportez la palme en l'Anatomie, non seulement par dessus tous ceux qui sont auourd'huy en nostre faculté: mais aussi sur tous ceux qui ont cy deuant excellé en cet art, par tous les endroits du monde Voyez Monsieur, de combien vostre esprit est malade. A la verité vous deuez scauoir quelque chose en l'Anatomie depuis seize ans, qu'en ceste ville de

Paris vous auez eu tant d'occasions de vous auancer avec ceste troupe de Chirurgiens qui vous ont si humainement receu avec eux, ou vous l'auiez peu apprendre, comme assez bien le sçauiez. Mais souuenez vous que l'vn de vostre corps a desia declaré que vous n'estes pas propre aux sciences. Il est tout certain que ne ferez iamais grand personnage, tant que vous retiendrez de la nature felonne, & enuieuse. Je ne suis qu'vn Chirurgien & le moindre de mes confreres, si ferois ie bien paroistre l'impertinence de vos escrits: mais ie ne m'y veux point arrester maintenant. Je me contenteray seulement par ceste response de prouuer que vous n'entendez rien en ce qui est du faiët des Geants. Je vous monstrey cuidemment, & en peu de termes, qu'il y a eu des Geants & en peut encores auoir, & que les os qui ont esté exposez, ne sont d'Elephant, ny de Balene, ny fossiles, ny d'aucune autre matiere meslee parmy, comme vous pretendez: ains que ce sont des os humains. Et d'autant que vous auez ietté à l'encontre de moy la pluspart de vostre venin, au chapitre seiziesme de vostre Gigantologie: Je l'examineray vn peu plus particulieremēt, & vous

B iij

P R E F A C E.

feray voir que vous n estes pas si scauant en l Anatomie, comme vous voulez faire croire à tous ceux qui ne sôt enfans d Hippocrates, & à qui presentant de vos liures, vous auez pensé leur persuader que vous estes vn si grand habilé hôme. C'est pourquoy ceste Antigigantologie aura deux parties, en la premiere ie monstteray euidement que la grandeur des Geants ne peut estre bornee. En la seconde ie respondray succinctement aux articles principaux dudict seizieme chapitre, & conclue ray contre vous les os dont est question estre des os de Geants, & ceux du Roy Theutobocus.



point de leur essence humaine. Ce qui fait estimer que s'il y auoit des Geants, que leur grandeur n'empescheroit pas qu'ils ne fussent hommes. Pour la cause finale, nous n'en sommes point aussi en debat; car nous ne sçauons pas pour-quoy Dieu les a créés. Quant à la question qui côcerne le temps, & par laquelle on peut demander si les Geants ont esté, ou sont, ou seront: nous ne sçaurions avec verité respondre du futur. Du present nous en dirons bien quelque chose: & pour ce qui est du passé, nous auons les Auteurs tant sacrez que prophanes qui nous assurent, qu'il y en a eu; de sorte, que leur vouloir contredire, & les accuser de mensonge, seroit chose trop temeraire. Si vous auez tât les histoires, comme vous tesmoignez en vostre liure, vous pouuez bien ne point douter en ceste question: mais ie croy plustost que n'e-

L'Antigyantologie. 11

uez leu autres auteurs fut ce subiect, que les deux que vous m'avez conseillé de voir, pour y puiser de la matiere propre a mô discours, lesquels vous en ont donné à vous même, pour vous faire paroistre habile homme à leurs despens, & aux miés. Ne reste donc icy qu'à examiner la quatriesme question, qui concerne la quantité, qualité, & autres accidens des Geants; par lesquels il semble que vouliez estre impossible qu'il y ait eu, & qu'il puisse iamaïs auoir des Geants. Toute la principale difficulté consiste en la quantité ou grandeur, comme on peut assez recognoistre du front de vostre liure, ainsi intitulé; Gigantologie, ou histoire de la grandeur des Geants. Lequel tiltre vous avez orné de l'autorité de la saincte Escriture en sainct Mathieu chapitre sixiesme, où il est parlé de la Prouidence de Dieu sur ses Creatu-

12 *Premiere partie de*
 res, pour faire recognoistre leur im-
 becillité. Et qui est celuy d'entre vous qui
 par son soucy puisse adjouster à sa statue vne
 coudee? Ce n'est pas que S. Mathieu
 en ce passage vueille accourcir la
 toute puissance de Dieu, côme vous
 pretendez, ny que la stature de l'hô-
 me ne puisse outre-passer la gran-
 deur ordinaire de sept pieds: atten-
 du qu'il y a des hommes qui surpas-
 sent de beaucoup ceste mesure. Si
 vous auiez leu les Peres & interpre-
 tes de l'Escriture, aussi bien que les
 histoires, comme vous dites, vous
 auriez appris que l'Euangeliste veut
 dire que l'homme de soy-mesme n'a
 pas la puissance d'augmenter la grâ-
 deur de son corps d'une coudee, par
 dessus les bornes que Dieu lui a bail-
 lé. Partant il est euident que ce tex-
 e ne faict rien contre la grandeur
 des Geants. Or pour monstrier que
 vous estes aussi bien versé en la sain-
 cte Escriture, qu'en l'Histoire des

Geants, venons par la raison, & à la pierre de touche, & examinons par vos écrits mesmes comme vous vous estes fouruoyé de la verité.

De la grandeur des Geants.

CHAP. II.

EN la sainte Escriture nous lisons dedans le Prophete Amos que le peuple d'Amorais estoit si haut qu'on les a comparez aux Cedres, sans donner autre mesure à ce peuple gigatique. Outre elle nous assure que Og, Roy de Basan auoit la hauteur de neuf coudes: aussi nous assure elle que Goliath estoit haut de six coudes & vn palme. Non seulement l'histoire sacree fait mention de telles grandeurs: mais aussi les histoires profanes. Car Ioseph en ses Antiquitez,

Judaïques, dict que les os des Hebréonites estoient si hauts, que l'on ne croiroit iamais estre des os humains. Et Plin rapportât que le corps d'Antee qui fut trouue en la ville de Tinges, auoit soixante coudees, & que celuy d'Orion auoit de longueur quarâte six coudees. Mais que le corps d'Orestes n'auoit que sept coudees de hauteur. En Diodore Sicilien il est escrit qu'en l'Ethiopie meridionale, il y a des Isles où les habitans sont plus hauts de quatre coudee que les autres hommes. Le Roy Ganges d'Ethiopie, que tua Alexandre, auoit dix coudees de hauteur. Nos Annales ne font elles pas mentiô que Ferragut auoit douze coudees de hauteur? Scaliger ne dit il pas estre tesmoin oculaire, d'auoir veu vn Geant dedans Milá, qui estoit couché en deux lits, situez l'vn au bout de l'autre? Nugues le-
suisste en ses Epistres de la Chine.

rapporte-il pas qu'en la ville Royale de Pecquin, les hommes qui gardent les portes ont la hauteur de quinze pieds? Finalement les navigateurs disent qu'aupres le destroit de Magelan, il y a encore auourd'huy la terre des Geants, ou sont des hommes & des femmes de dix à douze pieds de hauteur: côme trouuerrez és voyages des Holandois. Or si la saincte Escriture & les auteurs dignes de foy, nous tesmoignent qu'il y a eu des hommes de telle hauteur: pourquoy à leur prejudice allez vous au contraire?

Vous alleguez beaucoup de choses assez mal à propos pour essayer de trouuer vostre mesure, & entre autres vous dictes

Toutes choses selon la forme ou selon la matiere ont certaines bornes qui ne peuent estre passer. pag. 64. lig.

Mais si vous ne le sçavez aprenez que outre la forme & la matiere, le lieu sert de beaucoup à telle grandeur, comme dit l'Aristote, en vn chap. du 3. liu. de l'histoire des Animaux. D'où vient que Porphyre assure le lieu estre vne des principales choses en la generation, aussi bien que le pere & la mere. Ce que ie croy avec le docte Scot, deuoit estre entendu de la cause coadiuuante & coferuante. Car il est bien certain que la vertu auctrice, aiant faict la fonction en la hauteur & largeur du corps, qu'elle cesse. En sorte que la vertu formatrice travaille en son subiect, suiuant l'aptitude du lieu, selon quoy elle fait des ouurages differens, à sçauoir des hommes, petits, mediocres, & grands. Tout le fondement de vostre preuue que les Geants n'ont este si grands, (comme vous dittes) qu'on nous veut faire croite, ne despend que des tesmoignages

gnages que vous apportez d'Homere, de Vitruue & d'Agellius. Car vous parlez en la pag. 65. lig. 29. en ces termes.

Mais considereZ la prudence d'Homere, lequel nous aduertit que la grandeur d'un homme beau, & parfait, est de quatre coudees. Et que Vitruue a desiny la iuste grandeur de l'homme, estre de six pieds Romains. Et selon Agellius, que la plus grande hauteur d'un homme est de sept pieds.

L'on void icy comme vous vous aydez des Autheurs, en prenant ce qui vous sert, & les rebutant en ce qui vous nuit; car vous approuuez Homere en ce qu'il parle de l'homme mediocre, & vous le reprouuez quād il parle des Géants: Mais pour respondre à vos autoritez, ie dis que Vitruue, & Agellius ont entendu parler de l'homme mediocre en grandeur, comme

C

a fait aussi Homere, & non des Geants, comme nous entendons parler en cette Dispute ; à raison dequoy vos allegatiōs sont nulles. Toutesfois pour encore prouuet dauantage ceste grādeur vous dites, que

Ils estoient appellez monstres, & que Nature ne peut nullement patir que les membres qu'elle destine à certaines actions, croissent iusques à vn excez qui empesche la liberté des actions, d'où vient qu'ils ne peuuent se remuer & manier comme les autres hommes. pag. 72. lig. 22.

Si les Geants ont estez appellez monstres, le nom ne fait aucun tort à la grādeur de leur corps: d'autant que ç'est vne façon de parler, que quand on void vne chose excessiue, & outrepassāt le cōmunde la Nature, on dit ordinairement que cela est monstrueux & admirable à voire: Partant telle façon de parler

de l'Antigigantologie. 19
 n'empesche pas qu'il n'y ait excez
 en la conformation des Geants, qui
 toutesfois ne s'oppose à la liberté
 de leurs actions; d'autât que la Na-
 ture produifante vne espece luy
 donne aussi la force & les moyens
 pour se conseruer, qui fait que la
 grâdeur de leurs corps ne les incô-
 mode en leurs actiôs, qui ne peuuét
 estre empeschees que par maladie.

*De la Symmetrie ou proportion
 des Geants.*

CHAP. III.

POUR bien sçauoir quelle est la
 grandeur des Geants, tant en
 l'ogueur que largeur, & profôdeur,
 il est expedient de sçauoir à quelle
 mesure il les faut mesurer; d'autant
 que ie trouue beaucoup de fautes
 en vos escrits & de fait vous dites.

Le doigt entre les mesures est la

C ij

Premiere partie

plus petite mesure. Iceluy doit est l'indicateur, apres le doigt suit le pouce : Trois pouces font quatre doigts, les trois pouces ou les quatre doigts font la paulme : neuf pouces ou douze doigts vn dodrant, douze pouce ou seize doigts font vn pied. Le coude estoit double, à sçauoir viril, autrement Ciuil : ou bien sacré, autrement geometrique. Le viril comprend cinq paulmes qui font quinze pouces ou vingt doigts. Le sacré ou geometrique contient six paulmes, c'est à dire dix-huict pouces ou vingt quatre doigts. pag.

21. lig. 28.

Faisant icy le Polyclète vous forgez des mesures semblables aux estriuières, les allongéat & accourcissant comme il vous plaist, selon que vous voulez agrandir & apertisser les Geants : mais apprenez d'Aristote que la ligne dont on mesure quelque chose, doit estre droite; à cause qu'elle est la regle de

celle qui est oblique & tortuë: mais celle que vous posez icy pour mesurer les Geants, est fort courbee, & par consequent leur Symmetrie ne scauroit estre par vostre mesure bien obseruee. Que vostre regle soit courbee ou tortuee, il appert de l'examen de vos mesures. Car vous voulez que le doigt indicateur, qui est le voisin du pouce soit la plus petite mesure. Or s'il estoit ainsi, comment mesureroit on les choses plus petites que n'est le doigt indicateur? il est impossible. C'est pourquoy vous apprendrez que la ligne est encore beaucoup plus petite, & que douze lignes font vn pouce, & que douze pouces font vn pied, & vn pied & demy font vn coude. En sorte qu'un coude fait vn pied & demy de Roy, qui sont dix-huit pouces. Je dis donc que la Symmetrie & proportion du corps hu-

main est si admirable, que les artisans se la proposent seule pour exemplaire. Les Architectes rapportent tout à icelle, lors qu'ils construisent les temples, les maisons, les machines & nauires. On tient que l'Arche de Noe estoit faite & bastie à la mesure du corps humain. Car comme le corps humain en sa longueur est de trois cens minutes, & en sa largeur de cinquante, & en son espoisseur de trente, de mesme la longueur de l'Arche estoit de trois cens coudes, la largeur de 50. & la hauteur ou profondeur de trente, (ce qu'il faut entendre seulement *Mathematicè abstractiue*, car si l'Arche n'eust eu que ceste grandeur, les couples d'animaux qu'y furent reseruees n'eussent sceu estre logees dedans) comme il est porté par le verset 4. du 6. de la Genese. Donc il est evident que vos mesures ne sont re-

ceuable pour iuger de la grandeur des Geants.

De la maison des Geants.

CHAP. IIII.

Vous voyez donc combien vous estes esloigné de vostre côte & que vous estes tres mal fondé en la symmetrie des Geants: mais il faut passer aux autres preuues dont vous voulez vous aider à les accourfir & reduire à la toise des Escoles de Medecine: pour laquelle chose vous mettez leur demeure en jeu) fôdât ainsi vostre argumêt. Il ne se trouue point de maison plus grande du passé que celle d'auourd'huy, partant les hommes du passé ne pouuoient estre plus grands que ceux d'auourd'huy. A cela ie responds que l'argument n'en vaut rien.

d'autant que s'il ne s'en est trouué en ce pays, il y en peut auoir en d'autres. loint que Polypheme demuroit en vne tres-grande caverne, comme assez bien le recite Homere en son Odissee Plus ce Geant, dont parle Scaliger, qu'il vit à Milan, deuoit estre logé, aussi bien que Ferragut. Que s'il n'est fait mention de leurs maisons, il ne s'en suit pas pour cela que leur grandeur en aye este moindre, non plus que celle des Geants de Paquin à present, qui ne manquent d'habitation, correspondante à ce qui doit estre contenu, à sçauoir leur corps. Doncques par les maisons des Geants ne sçauriez rien inferer contre leur grandeur.

Des lits des Geants.

CHAP. V.

PLus vous mettez en jeu les lits des Geants , vous fondant sur les mechaniques d'Aristote, où il dit que *La mesure des lits doit estre de six pieds en longueur, & de quatre en largeur, qui est la mesure des nostres*, ainsi que vous dites en la pag. 77. Mais ie m'estonne, veu que vous croyez estre si exact, comment vous avez oublié la profondeur ou hauteur de tels lits: & m'esbahis encore dauantage de la deprauation de vostre esprit de ne pas cognoistre qu'Aristote parle en ce lieu là des lits ordinaires, & non de ceux des Geants. Et qu'ainsi ne soit, vous accordez en la pag. 32. qu'il y peut auoir des hommes de huiet à neuf pieds. Or

si les lits ne doiuent estre que de six pieds , comme vous dites , que deuiendront les bouts des pieds de ces gens là estans couchez? Il n'y a point d'apparence. Plus vous souuient-il point d'auoir dit en la pag. 19. que Scaliger a veu 2. lits l'un au bout de l'autre, où couchoit un Geant dedans Milan. Finalement il se trouue en la sainte Escriture que le lit de fer du Roy Og auoit de longueur 9. coudées, qui font 13. pieds & demy, & de largeur quatre coudées, qui disent six pieds. Donc vous voyez comme vous efforcez de faire entrer Aristote au racourcissement de vostre mesure: ce qui ne se peut. Partant ceste grandeur des lits que dit Aristote , ne scauroit improuer la grandeur des Geants.

Des sepulchres des Geants.

CHAP. VI.

DEs lits des Geants il nous faut passer à leurs sepulchres, comme il est bien conuenable, d'autant que comme le lit sert à reposer l'homme durant sa vie, aussi le sepulchre sert-il à reposer le corps apres le trespas attendant la bien--heureuse resurrection. Or vous dites sur ce subiect.

Les grands hommes de la France & de Bourgongne, selon le tesmoignage de Sidonius Apollinaris, estoient Septipedes, pag. 23. lig. Voicy que vous confirmez la conclusion du precedant Chapitre, disant que les lits ne doiuent auoir que six pieds de long, & vous aduoüez que les François & Bourguignós, estoient de sept pieds. Partant vous

ne vous accordez pas avec vous mesme. Venons à nostre subiect, Si la grâdeur des hommes dont vous parlez, n'estoit que de sept pieds, il fensuit que leurs sepulchres ne pouuoit estre que de huiët pieds ou enuiró. Ce que vous dites n'improoue pas la grandeur Gigantique, d'autant que leurs sepulchres demonstre quelle a esté leur grandeur. Car en la cauerne de Diane en Dalmatie, furent trouués deux tombeaux beaucoup plus grands que vous ne dites. Le lieu où estoit ensepulture Antée, auoit vne merueilleuse grandeur. Pline escrit que celuy où fut trouué le corps d'Orion, auoit plus de quarante six coudées. Or si tels sepulchres se sont trouuez auoir telles logueurs, pourquoy repugnez vous à celuy de nostre Teuthobocus qui n'auoit que trente pieds en longueur, qui sont vingt coudées. Et partant

selon la grandeur de tels sepulchres, il appert de la grandeur des Geants.

Des anneaux des Geants.

CHAP. VII.

PAR les anneaux que les Geants portoient en leurs doigts vous tirez vne cōsequēce de leur petitesse, disant. *Les anneaux des doigts du passé n'estoient point plus grands & amples que les nostres, comme il se recognoist dans le Liure Dactiliotheca de Gorleus.*

pag. 77. Mais ie vous diray, que ie ne sçay pas de quelle grandeur pouuoient estre les anneaux, dont trois boisseaux furent tirez des Romains, apres la bataille perduë à Cannes à l'encontre d'Hhanibal, qui les enuoya à Carthage pour tesmoigner de sa victoire: & tou-

tesfois ie vous assure au moyé
del'Histoire, que les brasselets de
la femme du Geant Maximinus,
luy seruoient d'anneau au pouce.
Or si les brasselets d'une femme,
quelque petite qu'elle fut seruoient
d'anneaux, ne l'ensuit-il pas que
les anneaux des Geants estoient
bien plus grands que ceux du vul-
gaire? Partant il appert que Gor-
lœus a entendu parler des anneaux
communs & vulgaires, & non de
ceux des Geants.

De la force des Geants.

CHAP. VIII.

NE donnant aux Geants plus
de force qu'aux hommes or-
dinares, vous contredites à ce
que Froissart rapporte, qu'un Espa-
gnol qui estoit au Comte de Foix, estant

en la chambre dudit Comte durant l'hy-
uer, qui faisoit vn grand froid, vid par
la fenestre passer par la cour des mulets
chargez de gros bois, il prit le plus grand,
& le porte tout brandy avec le bois dans
la chambre du Comte, où il y auoit vingt-
quatre marches, & le jette dans le
feu pag. 30. Sans aller plus loing
chercher la force des geants, lisez
dedans nos Annales & vous trou-
uerez qu'elles assurent que Ferragut
geant auoit autant de force
luy seul, que quarante des plus forts
hommes de maintenant. Or sil
est ainsi de Ferragut qui a esté an-
terieur à cet Espagnol, lequel nous
est quasi contemporanee, ne s'en-
fuit-il pas que les geants auoient
plus de force que quarante Espa-
gnols? Partant il est certain que les
geants auoient de la force selon
leur grandeur & conformite de
leurs corps.

De la maniere de viure des Geants.

CHAP. IX.

POUR essayer de mieux prouuer
 vostre dire vous alleguez la fa-
 çon de viure des Geants, & dites
 qu'ils ne mangeoient point da-
 uantage que les hommes de main-
 tenant, dont vous tirez vne con-
 sequence qu'ils n'estoient pas
 plus grands, & pource vous dites
*Pour la quantité de la nourriture que
 les anciens, il y a 2000. ans prenoient par
 iour, on peut cognoistre la grandeur &
 grosseur de leur corps. Car la mesure ordi-
 naire, tant du pain & du vin, que de la
 viande estoit pour chacun iour enuiron trois
 liures, pag. 74. lig. 13.* Ce que vous
 dites icy n'est pas croyable, d'autat
 que plus la personne est grande de
 corps, & plus chaud, il luy faut
 dauantage de nourriture. Or il est
 ainsi

ainsi que les Geants sont plus grands & plus chaloureux que les hommes ordinaires, doncques il leur faut dauantage de nourriture. Et qu'ainsi ne soit, l'Histoire ne nous fait-elle pas foy, que Maximus le Geant à chaque fois qu'il prenoit son repas, il mangeoit plus de vingt liures de pain, soixante liures de chair, & beuuoit enuiron quatre vingt pintes de vin: ce qui ne doit estre trouué estrange es Geants. Car ayant vn grand corps (comme il a esté dict) & beaucoup de chaleur naturelle, & les actions fortes & robustes, ils digerét beaucoup, aussi pour ceste raison leur faut il beaucoup plus de nourriture pour les entretenir, qu'à vn plus petit homme. Qui faict que vous ne seriez pas bon Medecin des Geants, d'autant que les réglés à la mesure de chreux, seroit pour bien tost les reduire à vostre toise.

D

De la purgation des Geants.

C H A P. I X.

DE la nourriture, vous passez
aux cathartiques ou purgati-
tifs, montrant par là que si les pur-
gations des Geants n'estoient plus
violentes, que celles que l'on don-
ne à ceux de ce temps icy, qu'il y a
grande apparence que les Geants
n'estoient point plus grands que
les hommes d'aujourd'huy, ainsi
que vous prouuez, disant, *Hipocra-
te ordonne l'Ellebore noir du poids de cinq
oboles, qui sont environ vne drachme, pour
boire avec du vin doux. pa. 76. lig.* Mais
qui fera celuy qui ne se rira d'une
seule consequence : Hippocrate
ordonnoit environ vne dragme
d'Ellebore à ceux de son temps:
Donques les Geants n'estoiét plus

grands que les hommes du temps d'Hipocrate, s'enluit il pour cela? Qui fait voir que vous eussiez esté fort empesché à purger Gargantua ou Pantagruel pour leur ordonner vn medicament de quantité & de qualité requise, contenant toutes les eticquettes necessaires à purger leurs humeurs morbifiques. Partant, par les purgatifs vous ne scauriez rien gagner sur la grandeur des Geants.

Des Armes des Geants.

CHAP. X.

Vous poursuiuez vostre preuue pretendue par les armes des Geants, & argumentez, que si on se seruoit de leurs armes qu'il y a apparence qu'ils n'estoiét si grâds qu'a dit l'antiquité: & pource vous

D ij

dictes que, *Patrocle se seruit des armes d'Achille.* pag. 27. lig. 5. Si l'est ainsi que Patrocle fust beaucoup plus petit qu'Achille, il s'en suit que ses armes ne luy pouuoient seruir, cōme dict Licophon que Achille auoit neuf coudees de hauteur. Mais vous apprendrez qu'Achille auoit deux fortes d'armes, comme nous l'enseigne Homere à sçauoir deffensives & offensives. Les armes deffensives sont celles que l'on endosse pour la tution & deffense de sa vie : comme casque, bourguignotte, mourion, cuirasse, braslarts, cuissarts, tassettes, gantelets, & autres: où se prennent & tiennent en deuant, comme rondache, pavoys, escusson, & semblables. Les armes offensives sont canons, espee, poignart, lāce, picque, iauelot, & autres. Or Achille se batant avec Hector, il auoit la targe & la picque. Parquoy Patrocle se pouuoit

eruir des armes offensives d'Achille, & non des deffensives, qui estoient celles que Vulcá luy auoit forgees. Ainsi pouroit on dire, Goliath n'auoir esté plus grád que Dauid, puis que Dauid s'est serui des armes de Goliath, pour luy couper la teste. Que les armes des Geants fussent tres grandes & pesantes, il appert de la saincte Escriture qui nous assure que le corselet dudit Go'iath pesoit 5000 sicles, & le fer de sa lance pesoit 600. sicles, or chacun sicle pese quatre dragmes, partant le corselet pesoit deuxcets huit liures quatre onces, & le fer de sa lance vingt cinq liures, qui sont pesanteurs excedantes celle de nos armes ordinaires, veu que c'estoient armes legeres, & non à l'espreue du mousquet, comme il s'en faiet à present, qui eussent bien esté d'une autre pesanteur en ce temps icy. Donc Patrocle se peut

seruir des armes offensives d'Achille, & non des deffensives. Partant par les armes des Geants s'approuue leur grandeur.

De la matrice des Geantes.

CHAP. XI.

Poursuiuât vostre poincte, à fin d'asseurer la petiteesse des Geants, vous alleguez la matrice, qui n'estoit plus grande aux femmes de ce temps là, qu'à celles de ce téps cy, disant. *Par la on peut iuger & cognoistre que la grandeur des hommes & des femmes depuis 2000. ans n'est point chāgee,* pag. lig. Pour vn grād Anatomiste tel que vous vous faictes à croire, vous entendez tres mal le texte de Scianus que vous alleguez, tres excellent Medecin qui viuoit deux cents ans deuant Galien, car

quand il escrit que la matrice depuis son fond iulques à l'orifice extérieur a vnze doigts de longueur, cela se doit entendre de son col seulement, qui a bié douze pouces aux femmes d'aujourd'huy, principalement à celles qui exercét par excez le coit. Car c'est vne autre longueur que celle du corps de la matrice, qui toutesfois est different selon l'estat d'icelle matrice, à scauoir quand la femme est prestte d'acoucher, quand elle est à moitié terme, (ou au commencement) & n'ayât point conceu. C'est vne des merueilles de la nature que la matrice qui est membraneuse, plus l'enfant deuiet grand, & plus elle s'estend & deuiet espesse, par ainsi selon la grandeur de ce qu'elle contiét, aussi se rend elle plus grande. Et qui doute que ceste Contesse de Cracouie dont parle Martius Crœmerus, laquelle acoucha de trente six

D iiii

enfans vifs. Et Marguerite, Contesse de Hollande, qui eut d'une seule portee trois cens soixante & trois enfans, n'eussent la matrice plus grande qu'une femme qui ne seroit grosse que d'un enfant. Et que la Geante que Guillaume le bon, Conte de Hollande, amena aux nopces de Charles le Bel Roy de France, n'eust ceste partie plus capable qu'une femme ordinaire, il n'y a point de doute, où il y auroit en tels corps vice & cōformation. Donques par la matrice, il vous est impossible d'impugner la grandeur des Geants.

Des dents des Geants.

CHAP. XII.

DE la matrice vous passez au poids des parties des Geants,

& dictes. *Que si par le poids des dents on peut aucunement iuger de la pesanteur, grosseur & longueur du corps, la plus grosse dent de l'homme ne pesant qu'une dragme, comme a remarqué Gesnerus faisant le premier ceste supputation. En la liure de marchandise, il y a six vingt huit dragmes: si à proportion de la dent humaine chaque dent d'un Geant pese une liure, il sera cent fois plus grand & pesant qu'un autre homme, pag. 107. lig. 24. Sans avoir sceu l'expérience de Gesnerus, il y a plus de vingt ans que j'ay pesé l'une des dents molaires supérieures dextre, d'un bourgeois de ceste ville, laquelle pesoit deux escus sol, qui disent deux dragmes: Mais vous ne dites pas, si Gesnerus que vous alleguez, a pris le poids dont tãtost vous pesiez l'Ellebore en la purgation des Geants. Si cela est, les dents n'auront la pesanteur, ny le corps la grãdeur de Gargantua que vous alleguez. Qui fait*

que vous monstrez aymer mieux dementir l'antiquité que de faillir à me contrarier, tant vostre animosité est grande. Et qu'ainsi ne soit, sainct Augustin rapporte auoir veu vne dent d'un Geant, laquelle estoit aussi grosse que cent des nostres. Viués dit qu'en la grande Eglise de Valence en Espagne, il sy void vne dent de sainct Christophle, laquelle n'est moins grosse que le poing, telles que sont celles qui se voyent encores à present à Vercelles, à Venise & à Bourges. Je m'estonne de ce que vous estes si peu versé aux proportions Geometriques, vous qui vous faites si sçauant aux mesures, & si grand architecte, de conclure, que les dents d'un Geant, sont cent fois plus pesantes qu'une des nostres, leur hauteur deuroit estre accóparee à celle des tours de Nostre Dame de Paris, veu que il est certain que la

proportion de la pesanteur à la pesanteur n'est pas comme celle de la hauteur, c'est à dire que la proportion des corps n'est pas cōme la proportion des lignes: mais que le corps a raison au corps, triple de la raison de leur hauteur. Et partant posé que la dent de l'homme commun, ne pese qu'une dragme, & que celle d'un Geant pese une liure, de cent 28. dragmes, sans doute la hauteur de l'homme commun estant de cinq pieds, celle du Geant ne peut estre que de vingt cinq & environ un demy pouce, qui reuient à quatre toises ou environ, & neâtmoins la hauteur des tours de Nostre Dame dont vous parlez, n'est que de trente deux toises. Vous estes donc bien esloigné de vostre conte. Par consequent vous ne deuez parler en ceste sorte de la grandeur des Geants: puis que vous ignorez la Geometrie, qui est

le fondement des demonstrations certaines, & me semble que vous ressemblez aux Andabates, puis que vous combattez, les yeux bandez, à tors & à trauers, sans reconnoistre la verité.

De la grandeur des os des Geants.

CHAP. XIII.

A Pres les particularitez cy-deuant deduites vous passez à la magnitude des os, sçachant bien qu'impugnant leur grandeur vous trouuerez vostre mesure, d'autant que si on vous accorde les os des Geants estre petits, il l'ensuiura de necessité que leur corps sera petit; aussi dites vous, que si l'on vous demande, *D'où vient tant d'os ressemblants aux os humains que l'on trouue fouillant dans la terre, qui surpasse la*

grandeur ordinaire des os humains de ce temps? le dis que ces os là, sont os de monstres marins de figure humaine, ou bien os de Balaine, ou d'Elephant, ou bien des os fossiles. ch. 10. pa. lig. Mais quel subterfuge est-ce de dire que si on trouue des os qui surpassent la grandeur ordinaire des os humains de ce temps, que ce sont os de monstre, de Baleine, d'Elephant, ou fossiles, veu qu'il se trouue des os humains de ce temps, qui surpassent la grandeur ordinaire de ceux du iourd'huy. La preuue de mô dire est facile, près S. Geruais en ceste ville chez monsieur Pineau Chirurgien Iuré audit lieu, il y a vn os femur prouenât de la cuisse d'vn homme de ce temps, qui est vn tiers plus grand que ceux de l'ordinaire. Doncques vous voyez qu'il se trouue des os humains de ce temps qui surpassent la grandeur ordinaire de ceux du iourd'huy. Et

pour vous monstrez, qu'il faut de
nécessité que les os des Geants
soient plus grands que ceux de
l'ordinaire. Que si cela n'estoit, il
n'y auroit point eu de Geants, or il
y en a eu, partant il sensuit qu'il
faut nécessairement qu'il se trouue
des os humains plus grands que
ceux des hommes ordinaires. Et
qu'ainsi ne soit Iosephe liu. 7. des
antiquitez Iudaïques ne dit-il pas
que les os des Hebronites es-
toient d'une telle grandeur, que
l'on ne croyoit iamais estre des os
humains? Sigisbert ne dit-il pas qu'é
l'an 171. il fut trouué en Angleter-
re les os d'un Geant qui auoiét de
longueur 50. pieds? Suidas ne rap-
porte-il pas que l'Empereur Ana-
stase fit garder des os de Geants
qui furent trouuez en Constanti-
nople? Symphorianus, Campejus,
Scaliger, & Platerus disent-ils pas
de mesme? Mais si vous ne voulez

croire tant d'Auteurs dignes de foy, prenez la peine d'aller à Chaftilló fur Loire, à Moulins & à Bourges, & vous croyrez ce que vous ignorez.

De la figure des os des Geants.

CHAP. XIII.

Reste à examiner la particule touchant la figure des os des Geants, que vous dites pour leur grandeur n'estre des os humains: ains des monstres, ayans la figure humaine, ainsi que vous recitez au chap. 10. de vostre Gigantologie, à l'encontre de quoy ie dis, que si les Geants sont hommes, il s'en suit que la figure de leurs os doit ressembler à celle des os de l'homme. Car les monstres, la Balaine, l'Elephant ny les fossiles, n'ont point

vne telle figure. Or les Geants sont hommes, les os desquels estans de la teste du tronc, ou des extremittez, se doiuent ressembler tât au grâds, moyens, que petits hommes. Donc les os des Geants estans figurez comme les os des autres hommes; monstrent euidemmét qu'ils sont os humains. Et partant toutes les particularitez que vous auez deuittes ne seruiront de rien pour preuuer la petitesse des Geants.

Que les os exposez ne sont os de monstres.

CHAP. XV.

A Pres auoir monsté que vostre toise n'est pas receuable pour iuger de la grandeur des Geants, ny vos raisons valables: C'est pourquoy il faut maintenant faire voir, que les os dont est question

question entre vous & moy, ne font point os de monstres, de Baleine, d'Elephant, ny substance meslee, & encores moins des fossiles, comme faussemét vous supposez: ains qui se font vrayement des os humains. Or que tels os ne soiét point os de monstres, il appert de ce que la chose móstrueuse paroist outre la conformation de nature: comme vn enfant qui naist avec vn, trois, ou quatre doigts: ou vn autre qui aura deux testes, ou duplicité ou defectuosité d'autres parties: i'ay veu vn chien ayât deux testes, vn aigneau six pieds: Et ce mois de May dernier vn veau qui auoit deux queuës, l'vne en sa situation ordinaire, & l'autre entre les deux espales qui s'estendoit en sa longueur sur toutes les parties de son corps; à la difference de la chose prodigieuse, qui arriue du tout contre nature, comme la femme

E

qui enfante vn serpét, vn chien, ou
autre chose cõtre la nature de son
espee. Ainsi celle qui est selon na-
ture, n'est outre nature, ni cõtre na-
ture, d'autát qu'elle est cõforme na-
turellemét, soit qu'elle soit petite,
ou gráde. Parquoy ne se remarquát
rié de defectueux en la cõformatiõ
des os de nostre Geant, il s'en suit
que ce ne sont point os de móstres,
car la cause efficiente des os des a-
nimaux estant la vertu formatrice,
qui est l'image & l'idee de l'engen-
drant, fait que les os du Lion, de la
Balaine, de l'Elephant, & de tous
les autres animaux, sont differents
en leur conformation, d'où vient
que telle est la conformation des
os, telle sera la figure de l'animal.
Et partant les os de nostre Géant
ce sont os vrayement humains, &
non de monstre

Que ce ne sont os de Balaine.

CHAP. XV.

LEs os dont nous parlons, n'estants point monstrueux, ny prodigieux, il faut voir s'ils sont os de Balaine, comme vous supposez, & pour le sçavoir, les Historiens rapportent que la Balaine est le plus grand poisson de la mer, pour auoir d'ordinaire cinquante huit pieds de longueur, douze de largeur, & seize de hauteur, les yeux en sont gros comme la teste d'un homme, distants l'un de l'autre de quatorze pieds, le museau en est court, toutefois depuis son extremité iusques entre les deux yeux, il ya seize pieds d'espace, ayât au milieu du frôt vn conduit, tât pour attirer l'air, que pour

E ij

jetter l'eau: & combien qu'elle aye l'ouuerture de la bouche de dix-huict pieds, si est-ce qu'elle n'a aucune dent pour mascher, ny de jambes pour porter ceste grosse & admirable masse. Or sil est ainsi que la Balaine n'aye point de dents ny de pieds, & que parmy les os de nostre Geant il l'y trouue des dents & des os de la cuisse, de la jambe, & du pied, il sensuit que les os dont est question serót des os humains, & non de Balaine. Je sçay bien que vous pourriez dire qu'en la mer du Ponant, à l'emboucheure de la riuiere de l'Escaut, il s'est pris des Balaines lesquelles auoiét vingt cinq dents longues de six pouces, en chaque costé, & la machoire inferieure longue de six pieds. Mais à cela ie responds, que les os dont il est question, n'ont esté trouuez en ces quartiers là, ains en Dauphiné: joint que telles dents sont poin-

tuës, pour se loger dedas des trous qui sôt en la machoïre superieure, en rectitude de situation; & au cõtraire les dets de nostre Geant sont mouffes à leurs superficies. Partant il appert que les os dont nous parlons, ne sont os de Balaine.

Que ce ne sont aussi os d'Elephant.

CHAP. XVI.

Comme la Balaine est le plus grand animal des aquatiques, l'Elephant des terrestres, ou quadrupedes: aussi est le Geant le plus grand entre les hommes. Je vous prie n'est-ce pas vn plaisant argument pour combattre la verité, que de dire qu'il n'y a point eu de Geants, & que par consequent ces os sont os d'Elephant? Qui est le dialecticié qui ne se mocque d'une

E. iij

telle argumentation ? Car examinant la proposition d'iceluy, elle se trouuera du tout fausse, d'autant que nul ne fait doute (comme estant chose veritable) qu'il y a eu des Geants, qu'il y en a, & y en aura. Or s'il est ainsi, comme tesmoignent les Histoires qu'il y a eu des Geants, que sont deuenus leurs ossements ? Plus, si les os des petits hommes se trouuent, tant dedans la terre, dedans les sepulchres, qu'és Cemetieres, pourquoy ne se trouueront ceux des grands hommes ? La conclusion de cet argument se trouuera pareillement fausse, à cause qu'il ne s'ensuit pas, que s'il n'y a eu des Geants, que tels os soient des os d'Elephant, car pour l'asseurer il en falloit bailler la descriptiõ, avec vne differéce spécifique. Ce qui ne se sçauroit faire, attribuant les os de nostre Geant à l'Elephant, & ce pour plusieurs rai-

fons. La premiere, c'est que le plus grand Elephant ne passe pas la hauteur de douze pieds. Or les os *calcaneum*, *tibia*, & *femur*, de nostre Geant, estans conjoincts les vns avec les autres, portent plus de onze pieds de hauteur, qui fait que si tels os estoient os d'Elephant, cet animal auroit la hauteur de plus de vingt pieds, chose qui ne s'est jamais veüe. Plus les dents d'Elephant en leur figure sont par leur milieu, à l'endroit où touchent les dents superieures avec les inferieures en marchant, aucunement esleuées par les bordages, sans inégalité au milieu, ainsi que l'on peut voir en celle qui est au thresor de saint Denis en France, qui se montre avec la corne de Licorne. Davantage, c'est que les dents d'Elephant sont tres blanches, & d'une mediocre grosseur, & celles de nostre Geant sont oliuastres, & plus

grosses que celles des Elephans. Outre, l'os *femur* de l'Elephant est plus couuert que le *tibia*, & le Geant a l'os de la cuisse plus grand que celuy de la jabe: aussi les os des extremittez de l'Elephant sont tout d'une venue, & ceux cy sont humainement figurez. Bref c'est qu'au genoüil de l'Elephant il n'y a de rotule, & à ceux cy la place où elle estoit y est grâcée, tant à la partie inferieure & anterieure du *femur*, qu'à la superieure & anterieure du *tibia*. Finalement c'est que l'Elephant n'a d'astragale, & il s'en trouue es os de nostre Geant. Mais ce qui vous rend plus ridicule, c'est que vous dites de l'Elephant, en la pag. 41 lig. 20 chapitre 11 *Il flechit les jarrests des pieds de derriere. comme fait l'homme, tout au contraire des autres animaux.* Que sil est ainsi, que l'Elephant plie les jarrests des pieds de derriere, comme fait l'homme au

contraire des autres animaux, il
s'enfuit que l'Elephant marche la
queuë deuant, allant à reculons,
comme font les Escreuiffes. Or l'E-
lephant marche la teste deuant,
comme les autres quadrupedes,
parquoy il ne flechit les jarrests
des pieds de derriere comme faiët
l'homme, ny son marcher n'est
contraire à celuy des autres ani-
maux. Et partant se manifeste icy
vne tres grande ignorance. Plus
vous dites en la pag. 41. lig. 8. dudit
chap. Je confesse librement n'auoir ia-
mais veu d'Elephant, encores moins obser-
ué, & i visité les os, pour scauoir la simili-
tude, ou dissimilitude qu'ils ont avec les os
humains. Or si vous n'auéz iamais
veu d'Elephants, ny obserué leurs
osséments, pourquoy osez vous
asseurer, qu'il flechit les jarrests des
pieds de derriere comme l'homme,
veu que c'est chose qui ne se scau-
roit faire en la nature, pour les rai-

sons deduites. Partant il appert
que les os dont est question ne
sont os d'Elephant, ains des os hu-
mains.

Que ces os ne sont point fossiles.

CHAPITRE XVI

de l'homme

Quant à ceste objection elle
est aussi peu valable que les
autres, & pour le faire voir, il faut
sçauoir que fossile est tout ce qui
se peut tirer du sein de la terre en
fossyant, & que tout ce qui s'ex-
traict d'icelle, est accidentel ou es-
sentiel: j'appelle les choses acci-
dentelles, celles qui sont introdui-
tes en la terre, & les choses essen-
tielles, celles qui y sont produites:
les choses qui sont introduites en
la terre y sont posées en deux fa-
çons, à sçauoir, ou avec dessein,

ou sans desseing: avec desseing cōme les corps qui y sont ensepulturez: sans desseing, quand tels corps y sont enfoüys par vn bouluement de terre, rauage d'eau, ou autrement.

Les choses essentielles donc sont celles qui sont produites ou engendrees naturellement en la terre, & n'y sont introduites avec desseing, ny sans desseing. Partant à vrayement parler, selon ceste signification vne telle substance ne peut estre fossile, autrement il faudroit dire que tous les os qui se trouuent en la terre, & qui se tirent du ventre d'icelle, seroiēt fossiles, ce qui n'est. Dauantage, tout ce qui est dedans les entrailles de la terre, est terre, pierre, ou metal (excluant les sels, sucs, & vapeurs.) Or la substance, dont nous parlons, n'est terre, pierre, ny metal. Et par consequent les os de nostre Geant

ne peuuent estre fossiles.

Que ces os ne sont point terre, il appert de ce qu'entre les neuf especes de terre, dont parle Galien au 9. des simples, il ne s'en trouue pas vne, laquelle estant trempee & manice en l'eau ne se dissolue, à cause qu'il y a beaucoup d'humidité meslee parmy son suc glutineux, en sa composition, qui fait que par vne telle humidité les parties glutinees se dissoluent aisement: mais la substance dont nous parlons estant exposee, & manice en l'eau, ne se dissout, ny amolit aucunement, & par consequent ce ne peut estre de la terre.

Que ces os ne soiét metaux, la demonstration en est telle. Les Astronomes disent, que côme il y a sept Planettes, aussi y a-il sept sortes de metaux qui prouiennent de leurs influencés, differents en couleur, splendeur, saueur, odeur, poids, &

propriété. C'est pourquoy ils ont dit le Soleil produire l'or, la Lune l'argent, Mars le fer, Mercure le vif-argent, Iupiter l'estain, Venus l'airain, & Saturne le plomb. Toutes lesquelles substances exposees au feu se fondent & liquefient, à cause qu'ils ont en leur composition beaucoup d'humidité (moins toutesfois que la terre.) Or la substance dont est question, n'est d'une telle nature, ny subiecte aux accidents de liquefaction estant exposee au feu. Partant il s'ensuit, n'estant point fossile, qu'elle ne peut estre metallique.

Que ces os ne sont pierres, il appert de ce que chez les Naturalistes on trouue cinq gères de pierre. Le premier gère de pierre est des pierres precieuses. Le second celuy qui prouient de quelque substâce qui a precedé. Le troisieme des plantes. Le quatrieme des animaux

qui produisent des pierres naturellement ou par accident. Le cinquiesme & dernier, est de toutes les pierres qui se trouuent tant dedans que dessus la terre. Or en pas vn de ces genres de pierres ne se trouue aucune substance pareille à celle dont nous parlons, assauoir qu'estât pillée au mortier se puluerisent & celle cy non : & par consequent la substance, dont nous parlons, ne peut estre pierre. Que si elle n'est pierre, il faut de necessité qu'elle soit autre substance. Je voy desia la bouche ouuerte à ce lapidaire, pour dire qu'une telle substance est comprise dessous le second genre, à sçauoir des substances qui se petrifient. A cela ie responds, que telle substâce pour estre appelée pierre, doit estre tellemēt changée, que perdant la nature offensee, elle aye celle de pierre : Mais la substance dont est question, ne tient rien la nature des pierres,

ains de celle de l'os, pour auoir eu vne cause efficiente, & materielle, autre que celle de la pierre. Et par consequent, telle substâce ne peut estre comprise souz le second genre des pierres. Car il est bien certain que la terre n'a point la vertu officique, d'autant que la cause materielle luy manque, à sçauoir la semence. Et au contraire le corps animé a la vertu minérale. Es corps animez non seulement il s'engendre des pierres, mais aussi des metaux, & autres fossiles. L'expérience ordinaire nous fait assez cognoistre qu'il s'engendre des pierres es animaux: puis qu'ordinairement il s'y en trouue, s'en tire & en sort de leurs corps, & spécialement de celuy de l'homme. Nous lisons qu'en Allemagne il s'est veu vn homme, lequel auoit en la bouche vn dét d'or. Et vn autre à qui il s'est trouué vn os parietal de mesme estoffe. Il y a peu de temps qu'a-

pres la mort de Monsieur de Vandencour Conseiller au Parlement, faisant ouerture de sa teste en presence de Monsieur Hautin Docteur Regent en la faculté de Medecine de Paris, & autres, ie trouuay en la partie posterieure d'icelle, entre l'os occipital, & pericrane, en l'ogueur & grosseur d'une moyene aiguille vne substance vraiment de fer, ainsi qu'il parut par la lime appliquee dessus. Combien s'est-il trouué, & se trouue tous les iours en l'ouerture des abscez, non seulement des animaux vifs, mais des substances de poils, fil, ficelle, charbon, plastre, sable, clouds, & chose semblable. Je dis donc qu'il se peut bien trouuer des pierres en substance dedans l'homme, & non des os en substance prouenant de la terre, qui n'a point ceste vertu offenseuse, comme l'animal: que si se trouue dedas la terre quelques os,

- e'up qumozob uoq a y l. i. i. f. i. f. c' est

c'est figuratiuement & non substantiuellement, comme sont ceux de nostre Geant.

Que ces os ne sont point meslez avec d'autre substance.

CHAP. XVIII.

IL y a apparence qu'en me vou-
lât nuire, ou que celuy qui vous
pensoit aider, en disant que parmy
ces os il y auoit d'autres substances
meslees, deuoit declarer si ceste
substance meslee estoit avec le nô-
bre des pieces d'os exposees, ou si
c'est en leur mixtion. Quât a la pre-
miere opinion, elle est fausse, d'au-
tant que parmy lesdits os fil ne s'y
peut remarquer d'autre estoffe que
des os. Que s'il entend parler de la
seconde, il dit vray, d'autant que
considerant l'os estre fait de la se-

F

mence, il s'ensuit qu'il est composé des quatre Elements, non qu'ils resident en l'os *ad pondus*, mais *ad iustitiam*. Car comme ainsi soit que la semence soit chaude en sa temperature, & grasse en sa consistance, il s'ensuit que ce qui est de plus gras & terrestre, demeure pour matiere à l'os. D'où vient que la cause efficiente, qui est la chaleur naturelle de la mere, & de l'enfant, agissent diuersement sur les os du fœtus, tât au commencement, accroissement, estat, que declinaison, luy donnant sa perfection, qui est d'estre froid, sec, dur, pesant & blanc. L'os est froid à cause de la diminution de la chaleur qui demeure languide en luy cela prouenant, par la consommation de l'humidité. Il est sec, à cause que la force de la grãde chaleur a espuisé & consommé l'humidité, & le gros de la semence demeure sec. Il est dur, par desiccatió

comme le bois, & non par concretion comme la glace, car il se fondroit au feu: ny par repletion, comme est vn ballon, d'autant qu'il n'auroit pas la force de supporter le corps, & obeiroit à l'atouchement. Il est pesant, à cause que par vne telle assation le plus subtil est euaporé, & le plus grossier, à sçauoir l'air, l'eau & la terre, sont demeurez endurcis en luy. Finalement l'os est blanc, comme retenant de la nature de sa cause materielle, à sçauoir la semence qui est blanche, laquelle blancheur comme accident, peut estre dite de diuers subjects, car le noir, ny le blanc, ne sont l'essence de l'os, à cause qu'ils ne sont parties de l'essence (quoy qu'accidents inseparables.) Ainsi l'os estant composé des quatre Elements, il s'ensuit que parmy les os dont nous parlons, il y aura quelque substance meslee parmy, selon

le sens de la raison : Mais selon le sens de la veüe, comme nous l'entendons, il n'y a autre substance meslee parmy, comme l'enseigne Galié au liure des Eleméts, appellant l'os le premier & principal des Elements sensibles du corps humain, duquel l'os est partie simple. Partant de dire que parmy les os dont nous parlons, il y ait autre substance meslee parmy eux, c'est vne chose ridicule. Donques les os dont est question, ne sont monstrueux, ny prodigieux, ne prouient de Baleine, ny d'Elephant, & encores moins sont ils fossiles, ny substances mixtionnees, ains sont vraiment os humains.

Que les os de nostre Geant sont os
humains.

CHAP. XIX.

• **T**outes ces chimeres estants
combatus & abbatuës, il ne
reste qu'à conclure que les os de
nostre Geant sont os humains.
Mais en ayant fait l'examen en ma
Gigantosteologie, il y a apparen-
ce, que ce que i'en pourrois dire en
ce lieu, seroit chose superfluë, joint
que ie seray contrainct d'en par-
ler à la responce que ie suis forcé de
vous faire, apres l'adiunction des
trois lettres confirmatiues de la
verité de ma dite Gigantosteolo-
gie, dont les teneurs est telle.

F iij

Coppie de la premiere lettre.

Monsieur Habicot, j'ay receu deux lettres des vostres, l'une en datte du vingt- & neufiesme de Ianuier, & l'autre du dix-sept de Feburier, presente annee mil six cents & quatorze, par lesquelles i'ay recogneu comme l'enuie fait ses efforts de vous attaquer d'une part, & comme d'une autre vous desirez la repousser, & offencer. Ce qui se fera aysement, lors que vous aurez les certificats que Monsieur de Langon vous enuoyera estant de retour de Romas, où il est empesché à present pour ses affaires, & à lors ie ne faudray à vous enuoyer ce que desirez de celuy qui est,

Monsieur,

Vostre tres humble
& affectionné,
Mazurier.

Coppie de la seconde lettre.

Monsieur Habicot, il y a quelque temps que Maistre Mazurier Chirurgien à Beau-repaire, me monstra deux lettres que vous luy avez escrites, par lesquelles desirez auoir vn certificat de la descouuerture des os du Roy Theutobochus Geant. Ce que j'eusse fait tres-volontiers sans le voyage de Romans: Mais le desir que j'ay d'effectuer la volonte de sa Majestè, qui est d'auoir le reste des autres os, avecques la monnoye d'argent qui s'y est trouuee, m'a fait differer de vous satisfaire. Donc en attendant ie vous diray que vos parties sont tres mal fondees, d'autant que s'ils sçauoiènt leur mestier, ils n'ignoreroient pas que ce sont veritablement des os humains: Et de fait les Docteurs en Medecine de Mont-pellier, s'y sont transportez, qui l'ont ainsi rapporté, Et qui les eussent bien voulu auoir pour de l'argent. Monsieur le Marechal de Lesdiguières,

en oyant le bruit les fit porter à Grenoble,
pour les voir, d'où pareillement les Medecins
& Chirurgiens dudit lieu, les ont re-
cogneus pour tels. De sorte qu'il n'y a que
les ignorâs qui puissent nier ceste verité, que
ie leur feray cognoistre estant de par delà.
Si vous me faictes l'honneur de m'enuoyer
de vos escrits, vous obligerez celuy qui est,

Monsieur Habicot.

Vostre bien affectionné,

Langon.

Près de S. Marcellin en Dauphiné.

Coppie de la troisieme lettre.

Monsieur, n'estoit le bruit qui court
à Lyon, que sa Majesté vient ce mois
d'Aoust en nostre quartier; le sieur de
Langon fust desja party pour aller en

Cour: où il eust faict porter le reste des ossements qu'il a du Geant Theutobochus, & donné par mesme moyen les certificats que vous demandez. Mais si le desseing se rompt, ie ne lairray de vous les enuoyer en bref, ou ie mourray à la poursuite. Assurez vous donc Monsieur, de ce que dessus, & m'impartiissant l'honneur de vostre bienveillance, ie vous supplie de croire, qu'en tout ce qu'il vous plaira m'honorer de vos commandements: Je suis & seray toute ma vie,

Vostre tres-humble & tres-affectionné seruiteur.

*Mazurier Chirurgien à
Beau-repair, ce 9. Iuin.
1618.*

Donc il appert, tant par les autoritez, raisons, & experiences precedentes contenuës en ces 19. chapitres, que les Geants n'ont esté

si petits que vous les faictes, & que leur grandeur ne peut estre bornee que par vn seul Dieu, qui a faict ses merueilles à nos yeux, celant toutesfois la cause d'une telle grâdeur à nostre entendement qui se doit captiuer à l'experience, quand il luy mâque de raison, ainsi que deuiez faire des os de nostre Geant, qui me fait passer à la seconde partie de ceste Antigigantologie.





LA

SECONDE PARTIE

DE L'ANTIGIGANTOLOGIE,

en laquelle est contenuë la res-

ponse au seiziesme chapi-

tre de la Gigantologie.



Nonobstant que ce qui est escrit cy-deuant en la premiere partie de ceste Antigigantologie, soit plus que suffisant pour satisfaire à ce chapitre; neantmoins ce ne sera point sans fruct & vtilité pour les Escoliers en Medecine, & Chirurgie, de respondre par le menu aux principaux poincts qui sont contenus en iceluy chapitre 16. Ce que ie feray le plus succinctement qu'il me sera possible, en citant les propres mots de vostre texte.

Premierement docte vous estalez le tiltre iniurieux dudit chapitre en ceste sorte.

ARTICLE. I.

L'imposture descouuerte des os humains supposez & faussement attribuez au tres-haut & tres-puissant Roy Theutobochus. pag. 97. lig. 20.

EVdoxe Philosophe Grec faisoit priere aux dieux, qu'il peut voir de prés le Soleil, comprendre sa forme, sa grandeur, & sa beauté, à peine d'en estre brulé, tant l'ambitieux est miserable Aussi est-ce pourquoy Ciceron dit que celuy qui est possédé d'un desir brullant d'auoir des honneurs repugnans à la raison, est sans contentement, chose qui se manife euidemment en vostre personne M. Riolan, puis que poussé d'un desir ambitieux d'estre reputé sçauant, vous vous attaquez à vn chacun, côme fait le glouteron à toutes sortes d'habits,

pensant par ce moyen acquerir le par dessus en vostre profession, tât vous estes deceu & trompé, principalement en l'Histoire de la Gigantosteologie, appellant imposture la verité; ainsi que i'ay assez demonstté audit liure, & encore plus euidemment en ce present traicté. Je passe donc ce tiltre, & cõsidere ce que vous dites de prime-abbord,

ARTICLE. 2.

Pytagore disoit que les dieux auoient donnè aux hommes deux choses tres-excellentes, aymer la verité & s'estudier à faire plaisir, pag. 97. lig. 24.

DE vray voila deux belles sentèces, & dignes de remarque. Mais c'est grand dommage que vous n'estiez à ce partage, d'autant qu'aymât la verité, & vous estudiât à faire plaisir, vous eussiez hay le mensonge, & n'eussiez voulu faire

desplaisir à autruy, comme vous faictes par vos escrits. Dont pour eschantillon, ce liuret n'est remply que d'inuectiues & iniures, qui demontre quelle est la verité que vous possédez & le grand plaisir que vous procurez à vostre prochain. Si vous eussiez pensé à la cause finale de la Philosophie, qui est de chercher à glorifier Dieu en ses œuures admirables & d'apprendre l'art de bié viure, vous ne vous fussiez pas attaqué aux Geants, ny à celuy qui ne vous en a donné aucun subiect. Car comme dit Platon en ses Dialog. d'autant plus que l'homme a de raison, d'autant plus s'escarte-il du vice. Partant il est euident par vostre escrit, que vous n'avez pas songé au vray but de la Philosophie Morale, en cherchant ambitieusement vostre honneur aux despens d'autruy. Mais continuant vous dites.

ARTICLE 3.

*Je ne laisseray pour cela de descouvrir
la plus grande imposture qui ait esté
iamais, subtilement inuentee & pu-
blicee par le porteur d'os. pag. 99:
lig. 19.*

QVelle inuention & impostu-
re trouuez vous, quand par
cas fortuit les Massons du Dau-
phiné pensants trouuer du sable
pour bastir, en creusant ont ren-
contré vn sepulchre, lequel estant
descouuert ont trouué les os d'un
homme, qui estoit dedans enfer-
mé. Vostre fausseté peut-elle impu-
gner ceste verité, manifestee par les
tesmoignages cy dessus desclarez,
desquels vous vo^o deuez enquerir
(si vous eussiez esté habile hōme)
premier que desuenter vostre Gi-
gantologie, qui ne tomberoit pas
en opprobre, comme elle fera: aussi

est-il bien raisonnable de cheoir en la fosse que l'on prepare à autruy, puis que vous n'avez pas fait comme fit Platon apres la mort de son maistre Socrate, de voyager pour sçauoir la verité de ce que vous ignorez. Et poursuiuant la poincte de vostre inuectiue, vous dites,

ARTICLE 4.

Mais mal demonstree par l'escri de la Gigantologie. pag. 99. lig. 23.

A La verité vous avez raison de dire que l'escri de la Gigantosteologie demonstre mal l'imposture; d'autant qu'il enseigne la verité. Car qu'est-ce que l'on eust sceu mieux faire, que de remarquer au vray la substance de telle estoffe, & les accidents qui la suiuent? Or estans des os, ce m'e-stoit assez de dire que leur substan-

ce estoit spermatique, & estant corps, specifier leur longueur, largeur, & profondeur: plus de dire par leur figure que c'estoient des os humains. De sorte que ie ne les ay pas mal demonstrez, comme malicieusement vous donnez à entendre. Dauantage vous dites.

ARTICLE 5.

Ie commenceray par les propositions du corps humain, que vous rapportez en blot & en tasche. pag. 99. lig. 23.

IE ne sçay pourquoy vous dites que i'ay rapporté les proportiôs du corps humain en blot & en tasche, veu qu'en ma Gigantosteologie i'en ay fait la description autant particuliere, que le subiect le requeroit. I'aurois dequoy vous reprocher le blot & tasche que vous auez faict en vostre Gigan-

G

tologie, ramassant vne infinité de choses inutiles, & qui ne font rien au subiect, que pour rendre tout le discours confus. Vous faites en suite vne comparaison avecques Pytagore, qui descouurit la grandeur d'Hercule par la longueur du stade Olympique, & qu'à son imitation vous trouuerés par le moyé des dimensions, que nostre Geant ne doit auoir que douze à treize pieds. Mais ce que i'ay escrit a tant de force, qu'estant appuyé sur l'expérience, faiçt que vos raisons ne sont que friuoles. Et partant faites telle supputation qu'il vous plaira, elle ne peut abbatre ceste verité, qui est, que si le contenu est proportionné au contenant, il l'enfuit de necessité que la chose comprise doit suiure en grandeur celle qui la contient. Or il est ainsi que le sepulchre dedans lequel ont esté trouuez les os de nostre Geant

Theutobochus, estoit de longueur de trente pieds, & en largeur de douze: il s'en suit donc que les os qui estoient contenus dedans ce sepulchre, auoient vne correspondante grandeur: aussi apres l'ouverture d'iceluy sepulchre, ces os furent veus à peu près le remplir. Pourquoy pretendez vous donc inferer, qu'il ne doit auoir que douze à treize pieds, vous scauez ce que nous en auons dit cy dessus, & verrez si bon vous semble comment nous resoudrôs encores mieux ce different incontinent, & pour ce voyons ce que vous dites, apres auoir transcrit de mon texte quelques particularitez touchant les dimensions de nostre Geant.

ARTICLE 6.

*En toutes ces dimensions ie remarque
autant de fautes qu'il y a de mots, par*

G ij

de vostre ignorance aux proportions.
pag. 100. lig. 25.

Monsieur le Docteur ceste
qualité vous est bien seante,
ie trouue qu'elle vous demeurera,
car fil est ainsi que vous n'avez
sçeu mesurer vne chose que vous
voyez tous les iours, & que vous
vantant de mesurer celle que vous
n'avez iamais veüe, ne s'enfuit-il
pas qu'une telle qualité vous ap-
partient? Cela est certain que vous
voyez tous les iours (ou bien sou-
uent) la salle des Escoles de Medecine,
laquelle vous avez assureé à
Messieurs les gens du Roy, n'auoir
que quinze pieds en quarré, & tou-
tesfois elle en a quarante cinq de
long, & trente cinq de large, com-
me il se void par la declaration de
Maistre Pierre le Comte, Docteur
de ladite faculté de Medecine. Or
si vous n'avez sçeu mesurer vne sal-

le, en laquelle vous frequentez si souuent, comment assurez vous de bailler les proportions de nostre Geant, que vous n'avez iamais veüe? Donc il y a apparence que l'ignorance aux proportions vous doit demeurer. Non contant vous dites ainsi,

ARTICLE 7.

J'ay mesuré l'os de la cuisse, celuy de la jambe, avec l'astragale ioinct au talon, qui ne monstroient que six pieds. pag. 101. lig. 7.

JE croy que la mesure dont vous vantez auoir mesuré la jambe de nostre Geant, est celle dont vous avez mesuré la hauteur de ladite Escole, que vous racontez n'auoir que douze pieds en telle dimension, & neantmoins elle en a dix-

G iij

sept pieds, qui demonstre bien que vous estes vn tres-mauuais arpenteur, & qu'il ne vous faudroit pas bailler à mesurer la terre du jardin des simples, que vous demandez à sa Majesté, ny celle qui seroit plus necessaire, & mieux employee à son College de Chirurgie (qui fera quand il luy plaira) pour estre mal dressé aux mesures, ainsi que ie vais faire voir. L'os *femur*, ou de la cuisse de nostre Geant, a cinq pieds & demy en longueur, & enuiron trois pieds de tour par l'endroit le plus gros. Le *tibia*, ou os de la jambe, a prés de quatre pieds en longueur, & enuiron deux de tour, de maniere que le *calcaneum*, avec l'*astragale* & l'*ischion*, portent encores quelques pieds de hauteur. En sorte que le tout assemble, pouuoit faire enuiron douze pieds. Or cela ést ainsi, pourquoy assurez-vous impunement, que le tout n'auoit que

fix pieds. Partant si la comiffure des os *pubis*, est la moitié du corps humain, il s'ensuit que nostre Géant auoit plus de vingt-quatre pieds de Roy. Et de faict quelle niaiserie feroit-ce, d'auoir basty vn sepulchre de trente pieds ou enuiron, pour mettre vn corps de douze pieds, selon vostre belle supputation? Pursuiuant vous dites.

ARTICLE 8.

La teste ne faict que la sixiesme partie de la longueur du corps. pa. 107. lig. 4

IE vous accorde que la teste faict la sixiesme partie de la longueur du corps bien proportionné: Mais ne void-on point souuent, que ceste mesure n'est pas suiuite, veu qu'é plusieurs la teste ne faict pas la huitiesme partie de la hauteur du corps, & en d'autres elle faict bien

la cinquième. Je pourrois alleguer de Galien, que la teste se prend en deux manieres, l'une, suiuant la doctrine d'Hippocrate, au Liure des playes de la teste, pour ce qui est du crane couuert de poil: & l'autre, suiuant le vulgaire, qui comprend aussi le visage. De sorte que la teste prise par le deuant, a plus grande proportion à toute la hauteur du corps, spécialement à ceux qui ont la teste grosse & longue, que la prenant par le derriere. Il falloit considerer ces distinctions, premier que de me reprendre. Passant outre vous me dites.

ARTICLE 9.

N'avez vous point de honte pour vn anatomiste que vous estes, d'escrire que chacune clavicule auoit quatre pieds?
pag. 102. lig. 27.

Cela ne me sçauroit faire rougir: puis que i'ay desia monstré ailleurs estre vne faute de l'imprimeur, lequel au lieu d'un deux a mis un quatre, chose qui arriue souuent à l'impression, dont en pourroit parler vostre Anatomie. De maniere que la reprise que vous faiçtes contre moy, sera bien excusée des gens de bien. Car la largeur du corps, estât la quatriesme partie de la longueur, faiçt qu'il faut de l'espace pour la partie supérieure du *sternum*, qui est pour la largeur du corps cinq pieds à peu près: & partant pour la longueur de chacune clavicule deux pieds ou enuiron. Mais vous n'avez pas pris garde que l'accusation que vous venez de faire à l'encontre de moy, sera vostre condamnation, quand vous dites;

ARTICLE. 10.

Ne vous souuenez vous point, que l'os de la jambe selon vostre obseruation, n'auoit en longueur que près de quatre pieds, maintenant vous faites la clauicule plus grande que l'os de la jambe. pag. 102. lig. 30.

IE viens de respondre à ceste question de la clauicule, laquelle vous auez tant fait resonner par tout. Mais il me souuient bien que vous auez dit en la pag. 101. vne chose tres-fausse, à sçauoir que vous auez mesuré l'os de la cuisse, celui de la jambe, avec l'*astragale* joint au talon, qui ne montoient qu'à six pieds, & neantmoins l'*os tibia*, ou gros os de la jambe, seul a près de quatre pieds. Que si le tout n'auoit que six pieds de longueur, comme faussement vous assurez,

l'os *femur* de nostre Geant n'auroit pas vn pied, selon vostre supputation. Or est-il qu'il a près de six pieds de longueur, en sorte que ces deux os seulement portent la longueur de douze pieds ou enuiron. Mais c'est le desir que vous auez de faire condescendre la grandeur de nostre Geant à vostre mesure pretenduë, qui vous faict parler ainsi.

ARTICLE II.

Maintenant examinons de près si les parties qui ont esté exposees, tiennent de la nature des os : comme si cela appartenoit seulement au Chirurgien, & non au Medecin. pag. 103. lig. 3.

IE serois bien marry d'auoir songé à ce que vous dites, d'autant que ie recognois en ceste Faculté de Medecine, des flambeaux si brillans, que vostre bougie & la mien-

ne ne pourroient deuant eux subsister, non plus qu'en vn Soleil d'Esté. Mais ie veux vous dire, que comme la cognoissance plus exacte des parties contenuës au corps humain, appartiennent dauantage au Medecin qu'au Chirurgien: A nsi ie veux dire que la cognoissance des parties contenant ou externes, appartiennent particulièrement au Chirurgien. Or les os sont parties contenant & extérieures, subiectes à fractures, luxations & caries, la cognoissance desquelles affections appartiennent proprement au Chirurgien, & partant la cognoissance & le iugemēt des os appartient aussi bien au Chirurgien qu'au Medecin: & pour ergoter dauantage, vous m'objectez.

ARTICLE. 12.

Comment pourriez vous en vn corps

mort, cognoistre la temperature de l'os?
pag. 103. lig. 11.

MAis à vne telle interrogation ie responds avec Galié, qui dit au 1. liure de *vsu partium*, que la temperature des parties similaires est leur forme, & que leur substance seconde, accompagnée des accidents, donnent assez à cognoistre la temperature. C'est pourquoy il dit la chair estre chaude & humide, & l'os froid & sec. Or si en vn cadauer on dict la chair estre chaude & humide, pourquoy ne pourra-on pas dire l'os estre froid & sec, d'autant qu'il est dur en sa consistance, & blanc en sa couleur, qui demontre prouvenir materiellement de la semence, & partant qu'il est partie spermatique à la difference des pierres. Et ainsi vous trouerez que la qualité de l'os ne se cognoist point pour

les ronger (comme vous dites, qui appartient aux chiens) ains se cognoist par le iugement du Chirurgien rationel.

ARTICLE 13.

Tout cela n'appartient qu'aux os qui sont spongieux qui contiennent du suc medulaire. pag. 103. lig. 26.

AVssi ie n'entends parler que de ceux là, à raison que si la superficie de l'os vouloit tromper, par la similitude de quelque partie, estant solide au dedans, les porosittez vinssent à la faire distinguer d'avec les fossiles, qui n'ont vne cause efficiente animee comme les os. Car il est bien certain que la nature animee travaille également en toutes les parties de son ouvrage, & non celle qui n'est pas animee, ny l'ouuriere. La terre

ne produit es os que la semblance,
& l'hóme engendrel'essence, l'ou-
urier ne traueille que dessus son
ouirage : mais la nature animee
agit dessus & au dedans de la sien-
ne. Continuant vostre discours
vous dites,

ARTICLE 14.

*Les autres os comme la cuisse, la jam-
be, le bras, le coude, le rayon, qui ont
tous vne grande & longue cauité, se-
lon la grandeur de l'os ne contiennent
aucune substance osseuse & spongieuse,
sinon aux extremitéZ. pag. 103. lig.*

30.
IE desirerois fort apprédre quel-
le substance est contenué entre
la lame exterieure de l'os, que vous
dites estre polie, & l'interieure
qui est raboteuse, si ce n'est vne
substance osseuse, & plus spon-
gieuse qu'es autres parties de l'os.

Si vous auiez veu cauteriser des nodus, & amputer des bras & des jambes, & que vous eussiez obserué ce qui se trouue après l'exfoliation, & d'où sort la chair, pour consolider l'os, vous seriez plus sçauant que vous n'estes: qui fait que ie n'ay besoing d'aller à vostre escole pour cela, mais vous auriez nécessité de venir en la mienne pour cecy. Reuenant à la charge après auoir esté demonté de dessus les os du Geant, vous alleguez,

ARTICLE 15.

Il est ainsi, ie vous maintiens que ce ne sont point des os, ny humains, ny des animaux, ains plustost des os fossiles.
pag. 104. l. 12.

VOus n'avez pas songé à ceste conclusion, non plus qu'à beaucoup d'autres. Car fil est ainsi, que

que les pieces dont il est question, soient de substance spermatique, blanche & grifastre, dure, solide, & conformee humainement. N'estce pas vne pure resuerie à vo⁹, de dire que ces os sont os fossiles, & pour ce vous aurez recours pour cecy au discours precedant du chap. 17. qui satisfait à ceste particule, à fin d'euiter la redite. Mais de l'essence de la chose vous passez aux accidens, disant,

ARTICLE 16.

Ils peuuent bien estre secs venant d'une terre sablonneuse, estans enterrez dans la brique, qui sont matieres fort desiccantes. pag. 104. lig. 15.

VOus, qui vous ventez d'estre si bon Philosophe, ne sçauz vous pas que les effects sont essentiels ou accidentels : & que l'os

H

estant sec de son essence, comme dit Aristote aux météores, pour estre fait en la matrice, comme la tuile en la fournaise, ne tiét point sa température de la chose accidentaire? Or la brique, & le sable, ne pouuoient seulement que le conferuer, & non point luy bailler l'essence de la siccité; aussi est ce pourquoy ils ont esté si long temps conferuez en leur température, de laquelle vous passez à la couleur.

ARTICLE 17.

Toutesfois la couleur ne sert de rien pour cognoistre la siccité, d'autant que la neige est froide, la chaux, & le plâtre sont secs. pag. 104. lig. 20.

IE m'estonne comment vous repugnez à l'expérience, ne voyez vous pas quand il pleut, ou qu'il a pleu, que la terre est noire, & quād

elle est blanche, elle est seiche: & ainsi ie dis, que la blancheur en l'os est indicatiue de siccité, à cause de sa matiere spermatique, qui est blanche, & qu'en la conformation, la chaleur ayant absorbé l'humidité, elle luy conferue ceste blancheur. D'où vient que les Chirurgiens en practiquant voyans quelque partie blanche au corps humain, iugent par vne telle couleur estre vne partie spermatique. puis adioustant le reste, discernent si cest vn os, vn cartilage, ligamét, nerf, & semblable, partant par la couleur on peut iuger de la siccité. Et ne fert de rien l'allegation que vous faites de la neige, & de la chaux, pour n'estre icy à propos; perseuerant vous demandez.

ARTICLE 18.

*Ceste couleur grise & blanche estoit
elle par tout, ou bien en quelques en-*

H ij

Monsieur le Docteur, ie re-
ponds à vostre question,
que si ces os eussent esté par tout
d'une mesme couleur, i'eusse dit
qu'ils estoient de gris-blanc, mais
ayant escrit, qu'ils estoient de cou-
leur grise & blanche, vous deuez
sçauoir qu'ils estoient blancs en
quelques endroits, & gris en quel-
ques autres. Partant telles cou-
leurs estoient en diuers endroits.
Ne voulant lascher la prise, vous
vsez d'une friuole assuree, disant.

ARTICLE 19.

*Orie vous maintiens que les os les plus
antiques sont les plus blancs.* pag.
104.lig.25.

IE croy que vous auez le *cerebrum*
en la place du *cerebellum*, de main-

de l'Antigigantologie. 101

tenir que les os les plus antiques, sont les plus blancs. Vous qui avez esté quelque peu sur le banc de Medecine, sçavez vous pas qu'aux controuerses il faut apporter vne distinction? C'est pourquoy ie vous responds que les os qui ont esté moyennement à l'air sec, seront blancs, mais avec le temps ils deuiennent noirs: côme nous voyons es Cimetieres, ceux que l'on tire sont oliuastres, & estants exposez à l'air se noircissent, & finalement deuiennent poudre cendreuse: partant les os les plus antiques ne seront les plus blancs, comme vous dites, qui fait que deuez corriger vostre plaidoyer, côme vous ferez,

ARTICLE 20.

Ayants esté enfermez dedans le sable ils deuroient paroistre extremement blancs. pag. 104. lig. 27.

VOus continuez à recevoir touche, d'autant que ce que vous dites seroit bon, s'ils auoient esté trouuez à Estampes, où le sablon est blanc: Mais en Dauphiné, où il est d'autre couleur, deuoient estre tels qu'ils sont, & non pas de la couleur semblable à celle que vous dites. Passons.

ARTICLE 21.

La petrification ne les peut obscurcir ou noircir. pag.104. lig.29.

Donnez vous garde de ce coup. Ne sçavez vous pas que les lieux où se fait la petrification sont variables, tant selon la cause materielle, que selon la cause efficiente: selon la cause materielle, si y a du bitume noir, la petrification sera noire; & si c'est de l'argi-

le, elle sera blanche : que si l'y a des deux melez ensemble, aussi sera icelle petrification differente : seló la cause efficiéte, elle differe pareillement. Car comme la varieté des signes Celestes, qui influent sur telle matiere, apporte diuerse alteration, aussi en aduient il varieté d'effects. Partant la petrification peut obscurcir ou noircir, voire changer la couleur en autre differente, & ne seruira de rien ce que vous allez dire.

ARTICLE 22.

Joint que les Anatomistes Vesale & Columbus, disent que pour blanchir les os il les faut exposer au courant de l'eau trois ou quatre mois. pag.104. lig.31.

Vous entendez tres-mal la conception de ces bons Auteurs, d'autant que ce n'est pas la

cause principale, pour laquelle ils le disent: Car il y a bien d'autres moyens plus expediés pour blanchir les os que celuy là: ains c'est à fin de faire consommer les ligaments & membranes, pour coteruer les apophises des os qui se gassent en les raclant par le couteau, côme l'on fait ordinairement. Lesquelles apophises sont tres-necessaires à cognoistre en l'osteologie, pour sçauoir l'origine & l'insertion des muscles en la myologie. Aussi vous dites.

ARTICLE 23.

Les os du Geant estants lauez d'une vine source d'eau, comme vous rapportez, deuoient estre fort blancs. pag. 105. lig. idem.

NE sçauéz vous pas que l'eau est ennemie des os, & qu'ayât

trempé si long temps, ceux où elle a touché perdent leur naïfue couleur: & partant il s'ensuit que tels os ne deuoient estre plus blancs. Ioint qu'il s'amoncelle autour de la bourbe qui les gastent: & aussi qu'aparauant la consommation de la chair, la sanie imprime en iceux vne couleur estrange, mais ce sont choses qui vous sont incognuës. Outre ce vous dites que.

ARTICLE 24.

Les dents qui sont des os en leur espece, plus blancs que tous les autres, deuoient retenir ceste blancheur, or ils estoient noirs, de la couleur d'un caillou à fusil, comme vous aués noté. Si c'estoient des vrayes dents, qui est la cause de ceste noirceur, & substance semblable au caillou de fusil: pag.105. lig.4.

IE croy que vous auez fort peu de memoire, vous esloignant trop de ceste verité, que vous auez dit cy deuant deuoir estre en la bouche d'un homme de bien, car si vous raportiez au vray le texte de ma Gigantosteologie, en la pag. 38. lig. 21. vous trouueriez que i'ay dit, *Estant chacune dent de la grosseur du pied d'un petit taureau, quasi petrifée, & en couleur semblable au caillou d'un fusil,* vous ne diriez pas ce que vous dites, pource qu'il y a bien de la difference de dire estre noire en couleur, & de substance de pierre. Car les pierres à fusil d'ordinaire sont comme tannees & grisastres, & par leur solidité semblent estre petrifées, non qu'elles soient substance pierreuse, comme vous dites, car cela estant, elles seroient de substance de pierre, & non d'os, laquelle est spermatique. Or la cause de

ceste dureté est essentielle aux dents, mais la couleur est accidentelle, à cause de leur longue demeure en vn air moitte & enfermé, Que si telle couleur arriue à ceux lesquels la nature gouuerne & regit encores, dont les vns ont les dents toutes iaunes, autres les ont grises, autres noires. A combien plus forte raison seront-elles alterees en ceux qui sont priuez d'icelle nature, depuis vn si long temps. Partant telles dents ne doiuent estre blanches, plus, n'estoiét point noires, ny de substance pierreuse, comme vous alleguez à faux: aussi bien que ce que vous dites icy.

ARTICLE. 25.

Vous auez dit vray, car ils sont bastis & formez de terre petrifree. pag. 105. lig. 12.

Pour estre les os froids & terrestres est-ce à dire qu'ils soient faiçts de terre petrifiée? Et encores que i'aye cy deuant rendu raison de cecy au chap. 17. si est ce que ie vous diray, qu'il y a bien de la difference entre l'os, & la chose petrifiée, tant en la cause materielle que efficiente. Partant pour la differēce de la cause materielle de l'os, selon Arist. au 4. ch. du 1. de *generatione*, c'est l'excrement de la semence qui est la partie la plus terrestre: & celle de la petrification, est de diuerse nature, car ou elle se fait de terre, de bois, ou de quelque autre chose qui aura precedé. Pour la cause efficiente, elle est aussi bien differente: Car selon Hippocrate, *liu. 1. de dieta*, la cause efficiente de l'os est la chaleur naturelle, qui est comme l'ouurier de tout ce qui se faiçt au bastimēt du corps humain. Ce qui

est confirmé par Galien, au 2. ch. du 1. de *Sanitate tuenda*. Mais celle de la petrificatiō est la froidure & seche-
resse, esmeuë par les influences des
astres, à la difference de la congela-
tion, qui endureit simplement par
le froid en espeffissant l'humidité
contenuë en la matiere qu'il con-
cret. Or l'os ayāt esté endurecy par
cōlumptiō de son humidité super-
flue, il s'ensuit, qu'il est de nature
terrestre, non seulement à raison
de sa cause effeciente, mais aussi à
raison de la materielle. Doncques
les os pour estre froids, & terre-
stres, il ne s'ensuit qu'ils soient
bastis, & formez de terre petrifiée,
comme vous dites.

ARTICLE 26.

*Ce qui conuient fort bien aux pierres,
& non pas aux os humains. pag.
105. lig. 14.*

A Ce que ie voy, vous ne sçavez donc pas que toute congelation est condensation : & que toute condensation n'est pas congelation : apprenez donc que ce qui reçoit condensation par le froid, se dissout par la chaleur ; comme vous voyez par experience de la glace, du beurre, & toutes autres choses endurcies par tel moyen: Et que ce qui reçoit condensation par la chaleur, ne se dissout point par le froid. Or les os sont faiçts de matiere seminale, condensez par le feu, & non par le froid, ainsi qu'il appert des briques & tuiles dedans le fourneau. Donc vne telle durezza appartient aux os, & non aux pierres.

ARTICLE 27.

Partant ils ne peuvent estre d'un homme ny d'aucun animal. pa. 103. lig. 15.

Les spongiositez estants l'une des marques des os des animaux, vous concluez tres mal (suffiez vous Docteur cent fois) que ces os ne peuvent estre d'un homme, ny d'aucun animal. Car si quelque corps representoit la figure de quelque os, & qu'il n'eust à l'interieure partie quelques spongiositez, seroit le contraire de ce que vous dites. Or es os humains il y a sous la premiere table (pour la plus part) des spongiositez, & non aux fossiles. Partant les os dont est question, ne peuvent estre d'autre nature que de celle des os.

ARTICLE 28.

En quoy ie perseuere d'auantage (sils sont fibreux) comme vous dites, d'auant que les os des hommes & des animaux, ne sont point fibreux. pag. 105. lig. 17.

IE rougis pour vous, d'ignorer
que les os aient des fibres. Ne
sçavez vous pas qu'il y en a de
deux sortes: à sçavoir, les vnes pour
faire mouuement, & les autres
pour constituer le corps des par-
ties. De la premiere espece sont les
fibres droictes, obliques, & tranf-
uerfes, pour attirer, retenir & chaf-
fer. Je sçay bien que l'os, le cartila-
ge, le cerueau & les parenchimes,
attirent leur aliment sans telles fi-
bres, ains par vne proprieté specifi-
que. De la seconde espece de fi-
bres, sont celles qui constituent le
corps de chacune partie, tant hu-
mide que solide, humide comme le
fang, ainsi que rapporte Siluius, au
1. liu. de son introduction Anato-
mique, de l'autorité d'Hipocrate
& d'Aristote, lesquelles fibres cau-
sent le trombus, car sans icelles il
ne se figeroit, ainsi qu'il appert du
fang

sang des Cerfs, Daims, & Chameaux, qui pour n'auoir des fibres ne se peut cailler. Solide comme aux os, qui est ce que Theophraste appelle aux arbres *credones*, c'est à dire petites lignes, qui sont dedans le bois, remplissant les inanitez: c'est ce que les François appellent Escharde. Et de fait non seulement l'os a des fibres, mais aussi le fer. Ce qui se cognoist en la rouille, qui consomme le plus humide d'iceluy, & le plus solide & fibreux demeure contenu avec celuy qui n'est encores rouille. Tout de mesme se trouue-il en l'os qui a esté de longue main exposé à l'humidité; & à l'air; car entre les porositéz se trouuent des filets osseux, qui demeurét comme corps plus solides de l'os. Outre ces preuues, en voicy encores d'autres bien pregnantes, à sçauoir, que selon Aristote, à la 73. particul du 4. des Meteores, la

contusion est vne depression violente de la superficie en fond, ce qui se fait par raption des fibres, car si l'os n'auoit point de fibres il ne seroit subiect à la contusion, non plus que les pots de terre, de grez, verre, tuille, & chose semblable. Or selon Hippocrate *lib. de vulnerib. capitis.* l'os est subiect à la contusion, donques il faut de nécessité que les os ayent des fibres: non contant vous alleguez.

ARTICLE 29.

Vous sçauetz aussi qu'il n'y a point de membrane pour contenir & enuveloper la vraye moüelle des os, comme vous dites: par là vous monstrez euidentement que vous n'auetz iamais fait l'ostocopie de tous les os du corps humain, tant aux enfans qu'aux hommes parfaicts, pour cognoistre les distances des moüelles, & ceux qui n'en

IE vois bien que vous ignorez
 qu'il y a trois sortes de moüelle, à
 sçavoir cerebrale, spinale, & offeu-
 se, comme dit Galien au 18. chap.
 du 11. de *usu. part.* La premiere qui est
 la cerebrale, il l'appelle *μύελον ἐγκεφάλου*,
 celle cy a deux membranes, com-
 me il est par le 8. de *usu part.* disant, le
 cerueau est ainsi qu'une moüelle
 ageancee par dehors en grâds re-
 plis entrelacez de la deliee mere:
 mais celle qui les couure est épesse
 & dure, liee au crane à l'endroit des
 futures La deuxiesme qui est la spi-
 nale est nommée *μύελον ἐσπίνου*, a trois
 membranes, car comme dit Siluius
 au 22. chap. du 3. liu. de l'introdu-
 ction Anatomique, pour mesme
 secours, outre ces tuniques (par-
 lant de la dure & pie mere) y en a
 vne troisieme nerueuse, bien for-
 te, espesse & aspre, environnee

d'humeur gluante & posée tout à l'entour de ses deux tuniques, laquelle les encloft, les lie ensemble & les garnit, venant de l'os occipital, où il se joint aux spondiles La troisieme (que i'adiouste) est l'osseuse, qui peut estre appelée *μύελον ὀστέον*, laquelle a vn sentiment exquis, comme rapportent ceux à qui on ampute les jambes, qui disent auoir plus senty de douleur à lors que la scie estoit à leur moëlle. Et de fait Paré au 34. chap. du 5. liu. parlant des parties propres de la cuisse. *Il faut (dit-il) aussi considerer la multitude des trous qui sont à l'entour du col, entre la teste & les deux trochantères, lesquels baillent entree aux vaisseaux, soient veines, arteres, ou nerfs, à la moëlle dudit os: au moyen dequoy la moëlle est engendree, & faicte sensible en sa tunique, l'os viuifié & nourry.* Je scay bien que le suc moëlleux, qui se trouue dedans les porosités des os, n'a point

de membrane: mais la moëlle des
grands os en a vne tres subtile &
delice. Que si en la scotopie (dõt à
tort m'accusez) vous auiez pris
garde dedans les deux capacitez
qui sont au dessus des sourcils, en-
tre les deux tables de l'os coronal
separez par des fibres d'os, vous y
eussiez trouué, comme i'ay fait, la
moëlle enuelopee d'vne mēbra-
ne verte en sa couleur, comme auf-
si a remarqué du Laurens chap. 19.
du 2. liure. Donques la moëlle a
vne membrane, qui fait voir que
iamais vous n'avez fait fondre de
la moëlle humaine, en la liquefa-
ction de laquelle trouuerez les
filaments de ceste membrane, que
vous ignorez. Despitè vous dites.

ARTICLE. 30.

*Curieuse recherche, qui est plus seante
& conuenable aux Chirurgiens, pour*

sçavoir quels sont les os qui se peuuent
reüinir en 20. 30. & 40. iours, à rai-
son de leur cavitè & moüelle. pag.
106. lig. 2.

Comme Apellés ne peut souffrir celuy qui controloit mal à propos son ouurage : Aussi m'est il impossible de vous entendre parler sans regret, d'un art dont i'ay la theorie & pratique, car à vous ouir dire, les os qui sont plus creux, & plus remplis de moüelle sont les plus aisez à consolider ayants esté fracturez. Mais apprenez Monsieur le Docteur, qu'il n'en va pas ainsi, d'autant que les os qui sont plus creux & remplis de moüelle: & ceux qui sont plus solides, & qui n'en ont peu ou point, sont ceux qui se reprennent plus tard: comme sont ceux des cuisses, & des pieds. Or les os de telles parties se reprennent plus tard que tous

les autres os, car ceux de la cuisse ne se reprennent qu'en cinquante iours, & ceux du pied, qu'en soixante. Dóques apprenez que ce ne s'ot point les cautez, ny la mouëlle qui causét la briefue ou tardiue consolidation des os fracturez, ains la diuersité de la saison, maniere de viure, aage, temperature, nature de l'os, & traictement: comme tesmoigne Galien, sur la 42. part. de la 1. section des fract.

La saison sert de beaucoup, à la prompte guarison des maladies, comme au Printemps & automne pour estre plus temperez. Mais l'esté & l'Hyuer sont plus fascheux, premieremét à cause de la chaleur qui allume les esprits, & eschauffe les humeurs, les faisat par ce moyé aisement fluer sur la partie fracturée. Secondement, tant à raison du froid qui est cuisant aux playes & vlcères, qu'en rependant par sa

froideur la matiere qui doit venir à la partie pour estre employee à la reprise del'os.

La maniere de viure y sert pareillement de beaucoup, car si on donne trop à manger au malade au commencement des fractures, il se faict des enflures prouenant d'une malicieuse qualite d'humours, intemperant la partie, qui doit estre la cause efficiente de la guarison. Au contraire si sur la fin on fait jeufner le malade, la nature n'aura de la matiere suffisante pour consolider les os, & les deux extremittez deuenants trop seiches, ne se peuuent glutiner (comme j'ay veu arriuer à plusieurs) non plus que si on ordonne vne maniere de viure trop humide, car à lors la matiere est incapable d'estre conuertie en calosites. D'où vient que les Chirurgiens obseruent trois sortes de viure es fractures, à sçauoir, au

commencement vn viure tenu, à fin d'obuier aux accidés : en l'estat, plus libre, pour restaurer les forces: & au declin d'une nourriture glutineuse, faisant vser au malade des extremitez de bœuf, veau, mouton, & chose semblable, afin de rendre le sang plus gluât, & par consequent plus apte à faire le pore, qui est le vray lien de l'os fracture.

L'age sert aussi de beaucoup, car és jeunes la guarison est plus facile qu'és vieillards. La raison est, pource que les corps des jeunes sont plus succulents & abondants en humidité naturelle: comme il est parlé au 5 chap. du 6. de la method. en Gal. & au contraire les corps des vieillards sont plus humides d'excrements, & plus secs d'humeur alimentaire.

La temperature y aide beaucoup, car comme dit Auic. au 1. chap. du 2. traict. de la 5. fen. du 4.

liu. Les sanguins sont plus faciles à guerir que les autres complexions, pour auoir en leurs qualitez actiues & passiues moins de contrarietez.

La nature de l'os en particulier y sert aussi de beaucoup, d'autant que les os rares & spongieux se reprennent plustost, & plus ils sont durs, secs, & espois, & tant plus tard se refaiçt la reünion, à cause que la nourriture est plus tardie à suinter de l'extremité de l'os fracturé; & sur tout à ceux là qui sont nouvellement releuez de maladie.

Finalemēt y sert de beaucoup le bon pensēment du Chirurgien, qui aura esgard, tant à la cause vniuerselle, qu'à la particuliere, à celle là, prenant bien garde qui ne tombe rien sur la partie, y obuiant par la maniere de viure, reuulsion, & deriuation, tant par saignée que lauements : à celle cy, regardant

bien que les os soient vnis, bien dressez, & bandez. Partant apprenez que la prompte reünion de l'os ne prouient point de la grandeur de la caulté des os, ny de la caulté de leurs moüelles, comme vous croyez : ains de leur consistence poreuse ou spongieuse, avec les choses susdites.

ARTICLE 31.

Que non pas disputer si la mouëlle est la nourriture des os. pag. 106. lig. 7.

Vous faictes paroistre tout à fait le regret que vous auez en l'ame de ce que les Chirurgiens s'occupent de iour en iour à bien faire, & faut que vous confessiez mal-gré vous, que la question qui a esté agitée sur ce subiect, est si bien debatüe d'une part & d'autre, que vous ne scauriez que redire,

fans vous offenser, car les raisons ont tant de force, qu'il semble que le tout est veritable, n'estoit que la verité est logee dedans l'un des costez de la balance qui vous est incogneuë, laquelle j'espere vous faire voir quelque iour. Qui faict que vous ne deuiez parler de ceste question medulaire en cet endroit. Partant il n'est pas impertinent que les Chirurgiens disputent, si les os sôt nourris de la moüelle ou non; ny d'autres disputes plus arduës que celles là, ce que vous ne voulez, qui est la chose qui vous pousse à dire.

ARTICLE 32.

Si nous espluchons de près tous les os de ce Geant supposés, nous trouuerons qu'il y a de la tromperie. pag. 106. lig. 9.

A La verité, il y a de lá trompe-
rie pour vous, qui ne pouuez
comprendre ce mystere, pour ne le
pouuoir accommoder à la mesure
de vos Geants imaginaires, vou-
lant figurer cestui-cy, ayant vne
maschoire d'Asne. Et qui a jamais
veu vne maschoire d'homme, qui
n'aye esté plus ou moins longuet-
te par le menton; ny que la mas-
choire d'un homme soit esgale en
largeur, comme vous dites: Car de-
puis le menton allant iusques aux
angles dudit os, on sçait qu'elle
va d'estroit en largeur, & ce qui
donne encores plus de certitude
de la nature des dents, c'est la di-
stinction des alueoles ou augets,
où elles estoient logees, que l'on
iuge prou sans les auoir tirees, ny
rompues (comme en broquardant
vous dites) qui faiçt que i'ay assez
de creance sans cela, ie n'aurois

que faire d'expliquer la largeur & espaisseur des deux morceaux de la maschoire inferieure que vous dites, puis que i'ay rendu raison des dents qui y estoient enchassees, ne seruant de rien à nostre subiect l'allegation que vous faiètes du poids, dont il a esté suffisamment parlé en la premiere partie, au cha. 12. Quant à la pesanteur de la dent que vous dites, ie ne l'ay veüe, d'autant qu'il me dit qu'elle auoit esté desrobée. Je ne veux pas dire pourtant que ce soit vous : de laquelle pesanteur i'ay pareillement rendu raison à vostre desauantage, cy deuant au mesme chapitre : perseuerant vous dites.

ARTICLE 13.

S'il s'est trouué vne dent qui pesoit onze liures, vous auez tort d'escrire que cette molaire que vous vistes au

bout du pont saint Michel estoit plus grande. pag. 107. lig. 11.

Cela est vray que la dent que j'ay veüe estoit plus grande que celle dont vous parlez, d'autant que celuy qui l'auoit en garde me dist qu'elle surpassoit vn petit celles qui restoient. Or celle dont j'ay parlé estoit plus grande en longueur & largeur, mais non pas en espesseur, qui faict que celle de nostre Geant estant beaucoup plus massiue, pouuoit peser dauantage, comme estant l'vne des *molaires* superieures, & celle dont j'ay parlé estoit des *molaires* inferieures, qui sont tousiours plus petites, & avec moins de racines. Si vous aimez la verité ie vous ay enseigné en ma Gigantosteologie, le lieu où elle se peut encore à present voir: Mais il y a apparence que vous ne vous souciez beaucoup d'icelle

verité: puis que la paresse vous empesche de la trouuer. Parquoy la dent dont i'ay parlé estant plus grande en longueur & largeur que celle de nostre Geant, il y a grande apparence que le tort doit pancher de vostre costé, d'autant que comme ie vous ay desia respondu en autre lieu, qu'il n'y a point de raison de la pesanteur avec la grandeur, l'un estant contenu souz la qualité, & l'autre souz la quantité, ésquelles cathogories vous rapportez, si bon vous semble, celles de Gargantua & de Pantagruel, dont vous parlez, ou bien aduisez souz quel predicament Rablais les a logees. Pursuiuant vous dites.

ARTICLE 34.

Vous accordez quant aux vertebres, que la plus grande ne se peut dire de quelle partie de l'espine elle est sortie, d'autant

d'autant qu'elle n'a ny trous, ny apophyses. pag. 108. lig. 11.

Q V and i'ay dit qu'une vertebre n'auoit ny trous ny apophyses, i'ay entédu parler des trous qui se trouuent tousiours à la racine des apophyses transfuerses des vertebres du col; & non des trous du corps des vertebres, par où passe la moüelle espinere, qui paroist fort bien à la vertebre de nostre Geant: quant aux apophyses, elles estoient rompuës, qui fait qu'il ne s'ensuit pas qu'une telle vertebre soit heteroclite, côme vous dites; & est impossible, à quelque Anatomiste que ce soit, de cognoistre les vertebres, les apophyses estans ostees, ny de quel lieu du metaphrene, ou des lombes elles sont, comme ie vous en feray faire l'espreuue quand il vous plaira. Donques il s'ensuit que telles vertebres

K

font d'un corps humain, puis que le lieu où ont esté les apophyses paroissoit. Pursuiuant vostre furie vous dites.

ARTICLE 35.

La mesure du morceau des costes que vous descriuez vous dementira, lequel auoit de largeur quatre pouces. pag. 108.lig.31.

CEst pour vous Monsieur le Docteur, d'autant que chacune vertebre du metaphrene, ayant deux costes elles font autant en leur tout, que chacune vertebre faiçt au sien; mais c'est faute d'y auoir pris garde. Et ne vous sert de rien d'alleguer que les animaux ont les costes caueeles & fissurees par embas comme les hommes, ce qui est vray, à cause de conduire & assseurer les vaisseaux mesopleuriés,

qui portent le mouvement, sentiment, la vie, & la nourriture, & ont vne substance offcuse & spongieuse entre leurs deux lames polies (iugez où en font les fibres, que vous ignorez.) Partant la mesure du morceau des costes ne me dementera, comme vous le dites.

ARTICLE 36.

Encores moins pourriez vous prouuer que le morceau de l'omoplate ce soit d'un homme, car les bestes brutes ont la cavitè glenoide & les sourcils. Si vous eussiez trouuè l'acromiom & l'apophyse coracoide, vous auriez raison d'asseurer que ce morceau superieur de l'omoplate est d'un homme. pag. 109. lig. 8.

IE n'ignore pas la structure del'omoplate des animaux. Mais pour prouuer que ce morceau est de l'o-

moplate d'un homme, c'est que l'endroit où ont esté rompuës les dites apophyses *acromiö* & *coracoïde*, paroïssoit, ce qui ne se fait à l'omoplate des animaux. Joint que l'omoplate entiere, qui est au chasteau de Moulins, est pareille, quât au reste, à celle de nostre Geant, ce que vous verrez, si vous prenez la peine d'y aller voir, comme i'ay fait.

ARTICLE 37.

En l'os du bras que vous appelez improprement epiphyse. p.109. lig.24.

IE vous prie de croire que i'esçay la difference qu'il y a entre *apophyse*, & *epiphyse*, & leurs usages: Mais si est-ce que tous les Osteologistes vous condamneront, d'autant que les *Epiphyses* sont posees à l'extremité des os, non seulement pour les polir, ains aussi pour empescher la

del' *Antigigantologie.* 133
 mouëlle de sortir. Or l'os *humerus*
 est vn des os mouëlleux, qui faiçt
 que son couuercle doit estre *Epi-*
physe ou os adiousté: & non *apophyse*.
 Donques ce n'est pas à moy parlé
 improprement, comme vous dites,
 que d'appeller la sommité de la
 teste de l'os du bras, *Epihyse*.

ARTICLE 38.

*Mais vous apprendrez si vous plaist
 que la fissure est dans la teste, qui est
 aux hommes aagez apophyse, au jeu-
 nes epiphyse. pag. 109. lig. 29.*

TE vous remercie du bon aduer-
 tissement que vous me baillez,
 mais vous auez peu sçauoir que
 i'ay monstré ceste distinction és
 Escoles de Medecine, premier que
 vous fussiez sorty des petites Esco-
 les, qui n'empesche pas qu'en la te-
 ste de *l'humerus*, il y aye vne fissure,

tant aux ieunes qu'à ceux qui sont
âgez, qui tousiours ont apophyse,
qui est la teste de l'*humerus*, en la
longueur de laquelle est graue la-
dite fissure. Et pensant estre escha-
pé vous dites

ARTICLE 39.

*Il n'y a point d'autre apophyse pour
faire la fissure, partant rayez de vo-
stre escrit les deux apophyses superieu-
res du bras. pag. 110. lig. 1.*

Quant à moy ie ne scay là où
est vostre esprit, de nier les
Autheurs vos anciens, & le sens de
la veüe. Car si vous lisez en Galien,
au liure des os, le chap. 15. parlant
de l'os du bras, vous trouuerez
qu'il dict. *Le bont qui tend vers l'omo-
plate à l'epiphyse d'une fort grande teste
accrue à un petit col. Il y a une cavitè à la
partie anterieure d'icelle teste, qui est com-*

mevne couppure large, laquelle diuise toute icelle teste en deux parties, semblables aux condiles. Quant à vos anciens, à sçauoir Messieurs Courtin, & Hautin, voicy leur opinion aux commentaires qu'ils ont fait sur ce chapitre de Galien. Quant à Courtin c'est le chap. 17. du 2. traicté (mis en lumiere à la diligence de M. Estienne Binct Chirurgien Iuré à Paris) où il dit: *Au bout d'enhaut il y a vne epiphyse, appuyee sur vn col fort court. Ceste epiphyse est ronde en façon d'vn gros cabochon, qui va s'insérer dans la cavitè de l'espaule, qui n'est que superficielle. Ceste epiphyse qui fait la teste superieure du bras, est separee du reste du bras, par vne ligne sinueuse, tellement qu'il semble qu'elle separe le bout du bras en deux grosses testes.*

Touchant celle du sieur Hautin, *La teste de l'os du bras; que Galien d'escrit en ce lieu, n'est autre chose qu'une epiphyse, laquelle est entrecoupee à demy*

d'une ligne assez profonde, separe icelle
reste en deux parties. Quant au sens de
la veüe il n'y a celuy qui prenant la
peine de regarder le bout superieur
de l'os du bras, ne voye la teste d'i-
celuy separee en deux parties, dont
la superieure est la plus grande, &
la plus polie, & l'inferieure la plus
petite & la plus raboteuse. Or fil
est ainsi que la teste de l'os *humerus*
soit faite d'*epiphyse*, & d'*apophyse*, &
qu'icelle teste en sa longueur soit
diuisee en deux: pourquoy ne di-
ray-ie pas qu'elle a deux *condyles*,
l'un superieur, & l'autre inferieur,
separez par la *fissure* où se loge la
reste superieure du *biceps*. Partant
adioustez en vostre escrit la teste
superieure de l'os du bras auoir
deux *apophyses condileuses*, que vous
ignorez, puis en continuant me de-
mandez.

ARTICLE 40.

Auez vous quelquefois comparé la teste du bras avec la teste de l'os de la cuisse, si vous l'auiez fait, vous eussiez obserué que la teste du bras est plus grande en rondeur & grosseur que la teste de l'os de la cuisse. pag. 110. lig. 7.

Cela est vray, si vous prenez l'os du bras d'un homme, & l'os de la cuisse d'un enfant: mais si ces deux os sont d'un mesme subiect, la teste du *femur* sera plus grande que celle de l'*humerus*; Car comme dit Galien au commencement de son liure des os. L'*enartrose* est quád vne grosse teste entre dedans vne profonde cavité, comme celle du *femur* dedans l'*ischion*, & l'*arrrodie* est, quand vne petite teste se loge en vne superficielle cavité, comme

celle de l'*humerus* avec l'omoplate.
Or le *femur* se joint par *enartrose* &
l'*humerus* par *artrodie*. Il y a donc ap-
parence que vostre comparaison
n'est pas iuste. Partant la teste de
l'os *brachius*, qui n'est qu'un cabo-
chon, ne sera si grosse que celle de
l'os *femur*, estans d'une mesme per-
sonne. Mais voicy vne chose ridi-
cule, quand vous dites.

ARTICLE 41.

Par article il faut entendre la teste.
pag. 110. lig. 15.

IE ne me veux en ce lieu icy ay-
der cōtre vous de l'homonymie,
comme ie pourrois bien faire;
mais mon desseing estant de fuit
la macrologie, ie diray que par la
teste nous entendons tout ce qui
est aduancé sur vn col; & par ainsi
il ne s'en suit que par la teste il faille

entendre l'article, car l'article se prend, tant pour ce qui reçoit, que pour ce qui est receu, comme enseigne Galien, sur le liure des jointures d'Hippocrate. Or pour faire vne article, il est requis que les extremittez des os se joignent & se touchent, soit que cela se fasse avec mouuement, soit sans mouuement. Ce qui se demontre par la signification du mot: car *arthron* signifie extremité, telle qu'elle soit, d'où vient que l'entretouchement & cónexiõ des extremittez des os s'appelle propremēt articulation, ainsi qu'Hipocrate a dit au liure *de locis in homine*, que tous les os qui s'entrejoignent ensemble, sont tous *artbra*, c'est à dire les jointures ou articulations. Partant Monsieur le Docteur, il appert que par article il ne faut pas seulement entendre la reste de l'os, comme vous dites, ains les extremittez des os jointes

140 *Seconde partie*
ensemble. Suiuuant vous dites.

ARTICLE 41.

*L'os de la cuisse estant prins des
deux trochantères, ne peut estre d'un
homme. pag. 110. lig. 16.*

LEs doctes sçauent que toute
priuation est essentielle ou ac-
cidentelle, cela est vray, mais acci-
dentale ie le vous nie, d'autant
qu'en l'os *femur* de nostre Geant, la
place où elles ont esté, se manife-
stant, nous assure qu'essentielle-
ment elles ont esté. Et pattât qu'un
tel os est un os humain, car es os
des Cimetieres, qui se trouuent
sans teste ny trochantères, ils ne
laissent pour cela d'estre os hu-
mains, quelque defectuosité qui
paroisse.

ARTICLE 43.

Par là ie collige que ledit Geant, si ce sont os d'un homme, ne pouuoit marcher aisement, consequemment que ces os ne peuuent estre les os du Roy Theutobochus, belliqueux, qui ait vne si puissante armee à conduire, où le mouuement dispos & allegre de conducteur estoit extremement requis pour mettre ordre par tout. pag. 110. li. 21.

L'Argument conditionnel que vous faites icy, monstre que c'est vne grande pitié que de n'auoir iamais forty le seüil de son huis, en quoy vous n'imitiez Galien ce phare de Medecine : Car si vous auiez esté aux armées, vous scauriez comment les grands Capitaines se trouuans mal disposez font la guerre en leurs carosses & litieres. D'autant que tel conseil

142 *Seconde partie*
 vaut mieux que plusieurs mains:
 Et ainsi ce Roy pouuoit comman-
 der sans se fatiguer, mais vous ne
 l'entendez pas, & ne laissez de dire.

ARTICLE 44.

*Qu'ils ont esté rompus, comme estant
 l'endroit le plus foible de l'os femur, ie
 vous maintiens que lesdites apophyses
 sont les plus dures parties de l'os, &
 presque petreuses. pag. 110. lig. 28.*

Ceste allegation est fausse, puis
 que ie n'ay dit ny escrit ce que
 vous recitez, car en la pag. 30. de ma
 Gigantosteologie, i'ay dit, *que ce qui
 trompoit le iugement estoit la rupture, qui
 a esté faite du col de cet os femur.* Et en la
 pag. 47. i'ay dit ; *Il ne faut trouver
 estrange si ie fais la description de la teste
 du femur ou os de la cuisse d'avec son tout,
 d'autant que sont pieces separees à cause de
 la rupture.*

Or il appert, que ie ne parle que du col, lequel est l'endroit de cet os le plus foible, par où il est cassé. Donques ne parlant point des *apophyses trochanteres*, vous auez tort de dire que j'ay escrit que telles *apophyses* sont les plus foibles, à quoy ie n'ay pensé.

ARTICLE. 45.

Vous adioustez que l'os femur en l'homme est plus grand qu'aux autres animaux; Apprenez que le singe aussi, bien que l'homme a l'os de la cuisse plus grand que tous les autres os de son corps, ce qui est de mesme en l'Elephant, pag. iiii. lig. i.

Grand mercy monsieur, le singe a desia esté excepté en vn autre lieu, & quant à l'Elephant, ce que vo^o dites est faux, car il a les os des cuisses beaucoup plus courts

que ceux des jambes. Et pour prouuer d'auantage la fausseté, c'est que en la pag. 41. lig. 8. de vostre Gigantologie, vous confessez que jamais n'en auez veu, & que vous n'auetz pas encore recouuert le liure de *Ioachinus Pretorius*, où le voulez apprendre, mais c'est vostre ordinaire que vous aymez mieux espargner la verité pour faire trouuer vostre dire bon, que de la confesser.

ARTICLE 46.

Vous monstrez par la description de l'os femur que vous estes vn tres-mauuais Osteologien, pour vser de vos termes, car vous dites l'os femur auoir au dessus où estoient les trochanteres trois pieds de largeur. pag. 111. lig. 15.

IE vous ay desia respondu que deuez entendre par vne telle mesure, la largeur, & la profondeur

deur ensemble, qui est à dire le tour. Car ie sçay bien que l'os femur, s'amenuisant par la partie inferieure, s'aplatit & eslargit, qui fait, pour ce que vous dites, que ie n'en suis pas moins Osteologien, mais comprenant (par la partie que i'ay dite) le tour dudit os, se trouuera à peu près icelle mesure.

ARCTILE 47.

Le trou que vous descriuez en la teste ne paroist point, & tous ceux qui ont veu les os vous dementiront. pag. III. lig. 31.

Sauf vostre grace, car ceux qui voudront prendre la peine de voir l'os, vous diront ce que vous me dites, d'autant qu'il y a vne enfonceure au milieu d'icelle teste: que i'ay appellee trou, sans ignorer que trou & enfonceure differe: le

L

trou est ce qui est percé ayant entrée & sortie libre, & l'enfonceure n'est qu'une depression sans apertion : Mais prenant trou largement le trouerez en ceste teste d'os, ainsi que ie l'ay d'escrit. Partant ce que vous en dites c'est faute d'y auoir pris garde, & pour ce Dieu vous faue la veüe.

ARTICLE 48.

Apprenez que la longueur de la jambe est cinq fois plus grande que n'est le tour de l'os par bas. pag. 112. lig. 5.

Vltruue est meilleur maistre que vous, toutes-fois pour satisfaire, ie responds que ie l'ay mesuré par la partie superieure, & partant il ne vous estoit loisible d'alleguer vne telle mesure, pour ne profiter à vostre subiect.

ARTICLE 49.

Cet os de la jambe auoit quelque def-
 faut en sa partie superieure, en ce que
 les deux cauitez glenoïdes n'estoient
 bien marquees, & qu'il ne se voyoit pas
 proprement le lieu de la rotule, comme
 vous mesmes le confessez. pag. 112.
 lig. 7.

LA description que i'ay faite de
 cet os, vous fera changer de
 langage, & à fin que le Lecteur
 n'aye la peine d'aller chercher en
 ma Gigantosteologie ce que i'en
 ay dit. pag. 48. lig. derniere, voicy
 la verité. Or de la jambe de nostre Geât,
 n'apparoist seulement que l'os tibia, lequel
 a vne merueilleuse epiphyse en sa partie
 superieure, où sont grauees les deux caui-
 tez glenoïdes, que nous venons de dire,
 parlant de la partie inferieure du femur
 os de la cuisse: mais la partie inferieure du-

dit os tibia, n'est pas moins admirable, à l'endroit qui faisoit la maleole ou la cheville du pied, que par en haut, car en ce lieu bas se void le glene où se logeoit l'astragale, ou le premier os du tarse, ou du col du pied. La largeur de la partie inferieure d'iceluy tibia est de plus de deux pieds de tour, sa longueur près de quatre pieds. La rotule manque, il est vray qu'en sa place est tres-bien grauee, tant au femur qu'au tibia, l'endroit où elle faisoit partie du genoüil. Or voyez s'il est fait mention en mon escrit de ce que vous dites, qu'il y auoit deffaut en la partie superieure, que les deux cauitiez glenoïdes n'estoient bien marquées, n'ó plus que le lieu de la rotule, partant vous auez tort de dire le contraire de la verité, pour cela vous ne laissez de perseuerer.

ARTICLE 50.

En l'os du talon i'ay remarqué que

*l'apophyse posterieure estoit trop petite
à proportion de l'os, car en l'homme
elle doit estre presque aussi grosse que
tout l'os pour soutenir le corps. p. 112.
lig. 13.*

IE n'ignore pas l'vtilité de l'os du
talon ou pterne, qui est le plus
grand des os du pied: mais quand
vous le vistes, il faisoit bien obf-
cur, ou vous auiez la veuë bien
nulle ou broüillee, d'autant qu'vn
tel os a l'aduâce qu'il deuoit auoir
pour soutenir ce colosse, d'ou viét
que vous vous plongez de vo^o mes-
mes dedans vn Labirinthe, duquel
vous ne sçauriez honnestement
sortir, car quand vous dites.

ARTICLE 51.

*Dauantage ledit astragale n'auoit
point l'apophyse anterieure, qui se doit
inserir & joindre dans la cavitè du
scaphoide. pag. 112. lig. 19.*

Que voulez vous dire, sinon que l'os pterne & astragale n'est qu'un melme os, mais c'est icy que vous monstrez ne rien entendre en l'osteologie, d'autant que ce sont deux os bien differents: & qu'ainsi ne soit Galien vous l'apprendra au vingt & troisieme chapitre de son liure des os, quand il dit que l'astragale est compris es basses apophyses de la jambe & de l'esperon, & que le pterne ou *calcaneum* (qui est l'os du ta'on) le plus grand os du pied est situé sous le scaphoïde. Donc ce que vous dites est allegué à faux aussi bien que ce qui s'ensuit.

ARTICLE 52.

Il ne peut estre d'un homme, car le calcaneum de l'homme ne touche que l'os cubiforme. pag. 112. lig. 25.

O Vtre que l'os pterne ou *calcaneum* touche pardeuant le cubiforme, si est-ce que mal-gré vous, par sa teste plus eminente il touche aussi le scaphoide. Or si l'os pterne, *calcaneum*. ou du talon par le deuant de sa teste, plus eminente il se joint avec l'os scaphoide, comme il est par Galien sur la sentence huiëtiesme de la seconde section du liure des fractures d'Hippocrate, il s'ensuit que le *calcaneum* touche autres os que le cubiforme, & pourcel'os de nostre Geant ayant ces deux marques, vous fait cognoistre qu'il est os humain.

ARTICLE 53.

Partant puis qu'il se trouue de la difference & defectuosité aux os de ce Geant suppose', ils ne peuvent estre d'un homme, d'autant que les figures

*des os deuoient estre plus apparentes
qu'en des petits os, selon vostre axiome
que le plus & le moins ne change point
l'espece. pag. 112. lig. 28.*

QVand le Philosophe a 'dit,
que le plus & le moins ne
changeoit point l'espece, il a en-
tendu des choses qui sont d'une
mesme essence, mais si par accident
il suruient vn deffaut, il n'y a que
tenir que cela apportera vn chan-
gemét à la nature de l'espece, sans
luy faire prendre son estre, car il est
bien vray que ces grands os selon
leur proportion doiuent paroistre
en leur figure, selon celle des petits
os. Mais ie vous responds que là où
il n'y a eu de l'alteration aux os de
nostre Geant, le tout y est naturel-
lemét bien conforme, & là où il se
trouue de la defectuosité, c'est là
où par accident ils ont esté cassez,
& non par celuy dont vous parlez,

qui n'empesche que ce ne soient
des os humains.

ARTICLE 54.

*Ce qui me fait iuger qu'il y a de la
fausseté en vostre escrit, c'est que vous
dites qu'en douze heures ces os ayants
senty l'air se sont conuertis en poudre.
pag. 113. lig. 16.*

CE qui fait paroistre la mente-
rie de vostre liure, c'est que
vous ne rapportez la verité du fait.
Mais quoy ? n'avez vous iamais
veu l'ouuerture de quelques sepul-
chres là où les corps se voyent tous
entiers, & en les touchant, ou s'in-
troduisant vn peu de vent, se def-
font incontinent en poudre. Il y a
enuiron six ou sept ans, dedans l'E-
glise de saint Eloy en la Cite, que
dans vn sepulchre fut veu vn Gen-
til-homme armé de pied en cap, le

visage beau, & entier ce sembloit, mais la teste & les mains qui paroissent en le touchant, le tout s'esparpilla promptement en poudre. Or les os de la teste, de la poitrine, des coudes, & mains de nostre Geant, ayans esté si long temps enfermez, touchez d'un nouveau air, pourquoy ne seront ils pareillement consummez? Mais les demandes que vous faites sont fautes d'experience, que vous apprendrés avec le temps.

ARTICLE 55.

Le demande pourquoy le peroné, qui est joint à la jambe, ne paroist point, il pouvoit & meritoit d'estre petrifié aussi bien que la jambe: pourquoy plustost vne vertebre que toutes les autres: pourquoy plustost la teste du bras, & la teste de l'omoplate, qui sont jointes ensemble, que le reste du femur, qui se

de l'Antigigantologie. 155
 void, & non point de l'ischion qui luy
 est joint? pag. lig.

A Toutes vos objections ie vous responds en vn mot, que le seigneur de Langon, sur la terre duquel ils ont esté trouuez, a enuoyé à sa Majeste les plus grands os, à fin que l'on peult iuger des autres. loint qu'il en a beaucoup encores de par delà, ainsi que pourrez voir par les lettres que l'on m'a eferites, qui sont cy deuant inferees, au 19. ou dernier chapitre de la premiere partie, dont ie vous feray voir (si voulez) les originaux que i'ay par deuers moy.

ARTICLE 156.

Si ces os que l'on monstre extraicts des trois parties du schelet, se sont petrifiez, il y a apparencé que l'eau decouloit sur tout le corps, depuis la teste iusques aux

*pieds. Toutesfois il ne s'en monstre que
certaines parcelles. pag. 113. lig. der.*

VOstre consequence cloche
d'une telle façon, que si vous
continuez, on vous renuoyera vers
Dame Dialectique, d'autant qu'il
ne s'en suit pas, que si quelques par-
ties de ces os vous sembloiét com-
me petrifiez, que l'eau decoulast
par dessus tout le cadaver: car com-
me il a esté dit, la source estant pe-
tite, & ne touchant que la partie
postérieure du corps, il y a appa-
rence qu'elle ne lauoit les os de la
teste, de la poictrine, & des mains:
puis qu'à l'ouuerture cela ne se
void, & que quelque temps apres
ils se mirent en poudre: ce qu'ils
n'eussent fait, s'ils eussent esté cou-
uerts d'eau, comme tres faussemét
vous alleguez. Partant vostre con-
sequence est à val-l'eau.

ARTICLE 57.

Or si les os estoient enfermez dans vn sepulchre de brique couuert de sable, ils ne pourroient aisement se reduire en poudre, veu que ce sont des materiaux qui empeschent & resistent à la pourriture : comme vous mesme l'aduoüez. pag.114.lig.5.

POUR verifier vostre fausse consequence (que ie viens de vous monstrez) vous repliquez par deux legers incidents : mais pource que ie vois que vous estes d'une si dure ceruelle, ie repeteray ce que ie vous en ay desia dit : & qu'est ce ie vous prie, qui reduit en poudre les corps contenus és sepulchres de pierre, de marbre, ou de plomb, comme verrez à sainct Denis en France, ou en d'autres lieux (si en voulez prendre la peine) sinon l'air

enfermé, qui agissant sur le cada-
uer, conſomme premierement
l'humidité ſuperflüe : de laquelle
humidité ſe gédre vn air nouueau,
qui puis apres trauaille ſur les par-
ties oſſeuſes, en conſommant ce
qui leur reſtoit d'humidité natu-
relle apres le trespas. Ainſi noſtre
Geant enfermé dedans ſon ſepul-
chre de brique, cimenté & couuert
de ſable, ceſt air enclos par ſes qua-
litez, agiſſant ſur les parties oſſeu-
ſes, & ayant conſommé le reſte de
l'humidité naturelle, qui les lioit
enſemble, les parties terreſtres n'e-
ſtans point eſbranlees, furent con-
ſeruees en leur figure, iuſques à l'ou-
verture du ſepulchre, lors qu'ils fu-
rent touchez ou frappez d'vn air
nouueau, qui les reduiſit en pou-
dre. Et partant la brique ny le ſa-
ble, qui eſtoient parties contenan-
tes, ne pouuoit empeſcher l'air
contenu d'agir ſur les os, pour les

de l'Antigigantologie. 159
reduire en poudre. Mais malicieu-
fement vous dites.

ARTICLE 58.

*Si les os se sont conuertis en poudre
ayant senty l'air, il est croyable qu'ils
estoyent desia reduits en poudre prest de
sesparpiller au moindre souffle &
atouchement. pag. 114. lig. 11.*

VOstre consequence ne vaut rien, d'autant qu'il ne s'ensuit pas, que si ces os se sont conuertis en poudre qu'ils estoient desia reduits en poudre à l'ouuerture du sepulchre: car si cela estoit il eust esté impossible que l'on eust sçeu rapporter la figure du corps, ny ses dimensions, comme il a esté fait: Mais le sepulchre ayant esté ouuert enuiron dix heures, il y a apparence, quand ils s'esparpillerent qu'ils estoient disposez à la pulue-

160 *Seconde partie*
 rification, & non point deuant l'ou-
 uerture du sepulchre.

ARTICLE. 59.

*Je m'estonne comme ceux du pays ayã
 descouuert les os du Geant, n'en ont
 point fait plus de bruit. Qui ne se void
 point des atestations de ceux du pays,
 qui ont visité le monument. pag. 114.
 lig. 18.*

ET moy ie m'esbahy dauanta-
 ge pourquoy vous ne vous
 estes enquis diligemment de la ve-
 rité du fait, premier que de vous
 opposer à l'encontre de cet histo-
 re. Quel bruit voulez vous dauan-
 tage, sinon que les Medecins de
 Montpellier sy sont transportez.
 Le Gouverneur de la Prouince les
 auoit fait apporter à Grenoble;
 puis estre venus iusques icy. Mais
 vous n'avez sçeu telles choses, à
 cause de l'occupation que vous
 avez

de l' *Antigigantologie*. 161
auiez à l'erection du theatre, pour
gaster les Escoles de Medecine, &
pour faire voir en effect vn dessein
fondé sur l'experience de seize ans:
ie crains toutesfois que le theatre
ne vous serue gueres, n'estât aucu-
nemét propre aux dissections pour
lesquelles il faut voir clair: ce que
ne ferez si vous ne faites allumer
des flambeaux en plein midy; &
tomberez en l'inconuenient que
vous vous estes forgé en l'esprit
du theatre portatile de feu maistre
Henry Monantueil, vous deuriez
laisser faire ceux qui l'entendent
mieux que vous, & que les maistres
que vous y auez employé. Passons
oultre.

ARTICLE 60.

*Comme on n'a point apporté des me-
dailles au Roy, & beaucoup d'autres
circonstances, qui ont accoustumé d'e-
stre obseruees en telles raretez. pag.*

M

VOus deuiez coter les circonstances que vous auez veu obseruer en ces raretez, & en quel lieu ç'a esté, mais ce vous est vne chose impossible, pour n'auoir iamais sorty les portes de cette ville. Plusieurs ont veu comme moy des medailles, qui ont esté trouuees avec lesdits os dedans le sepulchre, sans auoir sçeu si sa Majesté les a veuës ou non: au moins ferez vous asscuré par la lettre que le sieur de Langon m'a enuoyee, qu'il y en a pour bailler à sadite Majesté, avec vne grande quantité du reste des os, qui furent trouuez avec ceux que vous auez veuz, & que vous ignorez.

ARTICLE 61.

Au reste ie ne puis croire que ledit Theutobochus eust esté si grand qu'on

de l'Antigigantologie. 163
l'a décrit, d'autant qu'il montoit à
cheual. pag. 114. lig. 26.

VOus falsifiez l'histoire, d'autant qu'elle porte que la deroute de l'armée du Roy Theuto-bochus se faisant, ne trouuant son char attelé de ses cheuaux, fut contraint de se retirer en vn bois prochain, où il fut blessé, pris, & tué. Et pour prouuer vostre *acrotiriasme* Gigantique, vous alleguez vn cheual, qui ne luy eust esté non plus qu'à vous vn petit veau. Et partant vous apprendrez que le Roy alloit en char, & non à cheual, comme vous dites. Les responses que vous faites par apres, à mes raisons sont si foibles que ie passeray outre, me contentant d'auoir jetté les vrais fondemens cy deuant, pour prouuer la verité de cet histoire. Quant à ce que vous dites. Et poursuiuant vous dites.

M ij

ARTICLE 62.

*Pour conclusion , Pierre Mazurier
Maistre Chirurgien à Beau-repaire,
vous a certifié tout cela , cet homme
estoit le porteur & le monstreur d'os,
que vous qualifiez Chirurgien. pag.
lig.*

Remarquez, comme on appelle vn Medecin celuy qui fait profession de la Medecine, ainsi on appelle vn Chirurgien celuy qui fait profession de la Chirurgie. Or ayant parlé & discouru avec iceluy Mazurier de la Theorie & pratique de cet art; & en parlant suffisamment, comme aussi de la nature des os, fait que ce n'est pas sans raison que ie l'ay ainsi appelé. Et partant vostre reproche n'a point de lieu en mon endroit, non plus que ce qui s'ensuit.

ARTICLE 63.

*Pourquoy donc déniez vous le tiltre
& la qualité de vray Chirurgien à
ceux qui pendent des bassins? pag. 118.
lig. 28.*

Aprenez que tous ceux qui pendent à leurs maisons des bassins pour enseigne, ne peuvent porter le tiltre de Chirurgien, autrement il faudroit dire que les Chaudronniers qui en portent, selon vous, seroient tous vrayes Chirurgiens. Mais à ceste friuolle demande ie vous respondrois volontiers, comme fit celuy qui estât interrogé, de quelle main Diomedea uoit blessé Venus, & il luy dit, de quelle jambe estoit boiteux Philippus. Ainsi me demandant, pourquoy ie dénie la qualité de vray Chirurgien à ceux qui pen-

dent des bassins: Et moy ie demande, pourquoy vous déniez la qualité de Medecin à ceux de Montpellier.

Or ie desirerois sçauoir d'où vous auez tiré la conclusion d'un tel article, veu que ie n'ay iamais dit, ny escrit ce que vous dites, partant vous faites paroistre que la deesse *Ate'* vous conduit. Mais pour vous payer de monnoye valable, il vous faut adresser à cet auguste Parlement, & demander à la Cour pourquoy elle a fait oster aux maistres Barbiers Chirugiens les marques de Chirurgien, qu'un chacun d'eux auoit licencieusement prise, & leur auoir fait reprendre par arrest les bassins qu'ils auoient delaissez. Je croy qu'elle vous respondra, auant que de ce faire, elle a pesé à la balance de la raison la iustice qu'elle deuoit rendre, tant aux vns, comme aux autres.

Premierement elle vous dira que toute surprise ne vaut rien, & que les fins sont tousiours condamnées par leurs finesse. Mais il est ainsi que les maistres Barbiers Chirurgiens ont dernièrement pris les marques des maistres Chirurrgiens Iurez, par surprise. Et partant qu'elle a eu iuste occasion de leur faire quitter.

Plus, comme c'est le propre de tous les oiseaux de porter plume, & non à tous de faire vn mesme vol. Ainsi tous les maistres Barbiers Chirurrgiens, ayàs ceste qualité en propre: La Cour vous dira pourtant qu'il y en a entr'eux, qui ont du merite, les vns beaucoup plus que les autres. Et partant qu'il n'estoit loisible qu'ils eussent esgalement la jouissance de telles marques.

Dauantage, comme les Athletes aux jeux Olimpiques n'a-

uoient la remuneration auât la victoire. De mesme n'estoit-il loisible aux maistres Barbiers Chirugiens de porter telles marques, sans estre aduoüez dudit College, comme il y en auoit beaucoup qui le pouuoient bien faire.

Outre, tout ainsi qu'anciennement le sacré conseil des Amphictions se faisoit deux fois l'année, à sçauoir au Printemps & en l'Automne, au temple d'Apollo en Delphes, pour l'vtilité de la Grece. ainsi les maistres Chirurgiés Iurez s'assemblent douze fois l'année, qui est au premier Lundy de chacun mois, au temple de saint Cosme & de saint Damien (où est cõtigu le Royal College de Chirurgie, en ceste Vniuersité, cõme en vne autre Delphe) pour l'vtilité des pauvres affligez, auxquels ils baillent aduis & secours en leurs langueurs. Or lesdits maistres Barbiers Chi-

rurgiens ne contribuans rien à telles charitez, aussi n'estoit-il pas raisonnable qu'ils jouissent de telles marques.

Bref, comme il n'y a qu'une Sorbonne, & qu'un Parlement dans Paris. Aussi le Roy a-il voulu qu'il n'y eust qu'un College de Chirurgie, auquel ceux qui voudroient porter le tiltre & marque de telle qualité, par tous les lieux de son obeïssance, le prendroient audit College.

Or iceux maistres Barbiers Chirurgiens n'ayans pris leur qualité dedans ledit College, aussi n'en devoient-ils porter les tiltres ny les marques.

Partant vous voyez que c'est la Cour, qui dénie le tiltre & qualité de vray Chirurgien à ceux qui pendent des bassins, & non pas moy, comme vous dites. Mais passons outre, vous dites.

ARTICLE 64.

*De là s'ensuit que tous les Barbiers
des petites villes & bourgades sont
Chirurgiens absolus, sans queuë de
Barbier. pag. 118. lig. 39.*

Comme vostre cõclusion boi-
te grandement, aussi fait vo-
stre logique merueilleusement.
N'avez vous iamais leu au liure des
quenouilles, qu'au Royaume des
aueugles les borgnes sont Roys?
Pourquoy ie vous prie les Bar-
biers dont vous parlez, estans sur
la mer, és armees, & en leurs vila-
ges, ne seront-ils Chirurgiens, puis
que le vulgaire les qualifie Medec-
ins sans queuë? Mais en vne Repu-
blique bien ordonnee, où chacun
doit faire son deuoir, selon les cou-
stumes, priuileges & statuts, il s'en-
suit qu'vn chacun se doit compor-

de l'Antigigantologie. 171

ter comme il appartient: & par ain
si les Barbiers des petites villes &
bourgades seront Medecins, Chi
rurgiens & Apoticaïres sans queuë
& non à Paris, ainsi que vous vou
lez. Perseuerant vous dites.

ARTICLE 65.

*Peut estre qu'en la faueur du Chirur
gien vous auez compose vostre Gigan
tosteologie pag. 119. lig. 1.*

PEut estre n'en est-il rien. Car,
ainsi estoit que ie l'eusse con
posee en la faueur, il y a de l'app
rence que ie luy eusse dediee. C
est-il que ie l'ay dediee à nost
Roy, comme chose à luy appart
nante. Donques il n'y a point d'aj
parence que i'aye composé ma G
gantosteologie en la faueur d'ic
luy Chirurgien, comme vous sup
posez.

ARTICLE 66.

Selon le commun proverbe, qu'un Barbier raze l'autre. pag. 119. lig. 13.

Vous avez tres-bien rencontré pour un Docteur : mais c'est la verité que si les bouchers faisoient comme vous, ils s'escorcheroyent l'un l'autre. Passons ces brocards.

ARTICLE 67.

Monsieur Habicot a mis la main à la plume, croyant qu'il n'y avoit personne plus capable que luy pour donner credit & autorité à ces os. pag. 119. lig. 5.

Vne telle supposition fait sortir de vostre cœur le regret que vous avez de n'avoir esté le

premier auteur. Mais quand j'aurois eu ceste croyance, ie me tromperois (aussi lourdement que vous, qui croyez estre le premier Medecin de nous) car ie sçay combien ie suis esloigné du merite de tant de doctes Medecins, & de Chirurgiens, qui pouuoient mieux faire esclatter ce subiect que vous, ny moy. Mais ne les en ayant empeschez, ny vous aussi, il n'y a point d'apparence d'auoir employé à l'encontre de moy des mensonges pour des veritez, & des injures pour des raisons. Quant aux os, ils ont assez de credit sans vous, ny sans moy. Partant ce n'est point l'object que vous supposez, qui m'a fait mettre la main à la plume, comme vous dites: ains l'excellence du subiect, & le merite de celuy à qui i'ay adressé mon escrit. Sortons de ces medifances.

ARTICLE 68.

En quoy il a fait paroistre son bel esprit, & sa science Anatomique. pag.119.lig.8.

CE traict ironique ne me scauroit offencer, car ie suis assez marry que vous & moy n'auons la teste mieux faite, la ceruelle mieux timbree, & la langue mieux pendue, tant pour conceuoir sur ce sujet de belles choses, que pour les donner à entendre, & expliquer à vn chacun : qui est la cause finale où i'ay tousiours butté, ainsi que les plus experts Anatomiques de France le tesmoigneront, pour m'auoir veu faire & ouïr parler. Mais lors que vous serez despoüillé de toutes vos enuieuses passions, sur le premier sujet où nous nous rencontrerons, nous verrons qui fera Hercule ou Antee.

ARTICLE 69.

Et a creu qu'estant monté sur les espaulles d'un autre Geant, il se feroit mieux voir, & admirer de tout le monde. pag. 119. lig. 10.

Q Vi doute que si j'estois monté sur un Geant, on ne me vist de plus loing, que si vous estiez monté sur un pigmee, il n'en faut pas douter : aussi est-ce la raison du bon Cauliac, qui dit, que nous sommes tous comme les enfans au col du Geant, d'autant que nous voyons ce que nos deuançiers ont veu, & eux ne voyent pas ce que nous voyons, à sçavoir un tel homme que vous estes. Difans.

ARTICLE 70.

Mais Protogene par un seul traict de pinceau reconneut l'esprit d'Appelés absent. pag. 119. lig. 15.

AVssi ceux de loing, qui ne vous virent iamais, voyants vos belles œuures, diront estre du Docteur Riolan, lequel en perfeuerant ses piccadilles, allegue.

ARTICLE 71.

De mesme, comme vous dites veritablement, on recognoist la beste à longle, & à l'os. pag. 119. lig. 15.

C'Est ce que ie dis qu'en voyant vostre Gigantologie, on cognoistra la bonté de vostre esprit, & la grâde science qui est en vous. le passe encore outre, pour euiter prolixité, plusieurs choses que vous alleguez en suite de ce beau discours, & qui desia ont esté refutees, pour respondre encore vn mot à ce que vous dites à la fin de vostre chapitre en ces termes.

ARTICLE

ARTICLE 72.

Par l'examen des os du Roy Theurobochus, on pourra confronter & verifier les os des autres Geants, qui se presenteront. pag. 123. lig. 18.

Vous estes si incertain en vos resolutions, qu'il est impossible que l'on puisse arrester par vos escrits aucune verité: vous ressemblez à ces joüeurs de passe-passe, tantost qu'il est dedans, apres qu'il est dehors. Et qu'ainsi ne soit, pour m'auoir voulu contredire, vous auez mieux aymé nier la saincte Escriture, & autres histoires, que de confesser qu'il y ait eu des Geants: & pour monstre que ces os n'estoient point humains, vous auez mieux aymé dire que c'estoient des os d'Elephant, & de Balaine. Plus, pour nier le

N

tout. que c'estoit des fossiles, ou estoffes procreez dedás la terre:& finalement à present vous confessez qu'il y a eu des Geants, mais qu'ils n'estoient d'une telle grandeur qu'on a creu le temps passé. En quoy se manifeste l'inconstance de vostre science, & incontinent vostre insatiable ambition.

ARTICLE 73.

Mais pour descouvrir les deffauts & impostures qui sy trouuent, il n'appartient qu'à vn Medecin Anatomiste.
pag. 123. lig. 20.

VOus me faites souuenir icy d'un traict qui est dedans les Essays du sieur de Montagne, disant qu'un iour vn Coronel passant pardeuant plusieurs Capitaines de l'armee, leur disant, Adieu soldats, l'un d'iceux luy res-

pondit nous ne sommes pas
soldats, ains Capitaines. Alors le
Coronel repliqua, disant, Adieu
donc Messieurs les Capitaines, qui
n'estes point soldats. Ainsi le sieur
Riolan dit, que pour discerner les
deffauts & impostures qui se trou-
uent es os, il n'appartient qu'à vn
Medecin Anatomiste. De maniere
que si on disoit à vn Medecin, A-
dieu Monsieur l'Anatomiste, &
qu'il respondist, ie ne suis point
Anatomiste, n'auroit-on pas rai-
son de luy repliquer, Adieu Mon-
sieur le Medecin qui n'est point
Anatomiste? Or pour monstrier
que le sieur Riolan se fouruoye
beaucoup, c'est qu'il n'y a aucun
Medecin qui ne soit bon Anato-
miste. Car sil est ainsi, que tout
ouurier soit obligé de cognoistre
le subiect sur lequel il travaille; il
s'ensuit que le corps humain estant
le subiect de la Medecine, que tout

Medecin est tenu & obligé, sur peine d'estre reputé indigne d'estre Medecin, de cognoistre l'Anatomie. Parquoy Monsieur le Docteur apprenez quand on dit vn Medecin, on dit vn Anatomiste, & quand on dit vn Anatomiste, on ne dit pas vn Medecin, d'autant qu'il y en a d'autres qui font profession de l'Anatomie que les Medecins. Plus, s'il est ainsi qu'il n'y ait aucun Chirurgié, qui pour acquérir ceste qualite, ne fasse entierement l'Anatomie, ne s'ensuit-il pas qu'un Chirurgié est Anatomiste? Or estant tel, qui doute qu'il ne soit capable à iuger des deffauts & impostures, que vous supposez malicieusement estre és os de nostre Geant? Donques il appartient au Chirurgien comme au Medecin, à iuger de la verité des os.

CONCLUSION.

Pour conclusion Monsieur M. Jean Riolan, souuenez vous que i'ay esté beaucoup retenu à l'encontre de vos bourasques enuieuses : Mais pour admonition vous grauerz en vostre memoire le dire de Pindare, que l'enuie a sa source de malignité, laquelle prouoque les hommes de vaine ceruelle à s'esjouir de voir patir & endurer les vns, & se fascher de l'heureux succez des autres, faisant aussi qu'ils se delectent à mesdire des gens de bien, & principalement de ceux que l'on estime. C'est pourquoy Virgile dit, qu'elle s'attache à la gloire & vertu, comme font les guespes aux belles & odorantes fleurs. D'où vient que celuy qui est entaché de ce vice, est tellement esbloüy en son ame, qu'il n'apper-

çoit le gros obstacle qui luy fille les yeux, & se plaint du fétu qu'il void en l'œil de son prochain. Chose que vous avez fait en mon endroit, voulant persuader que des os humains estoient des os de monstres, ou de Balaine, ou d'Elephant, ou estoifes mixtes, ou fossiles, sans conclure de quelle espece ils pouuoient estre. Mais toutes ces faussetez estans verifiees, ie conclud contre vostre Gigantologie, que la grandeur des Geants ne se sçauroit assurez: & par consequēt, que les os dont i'ay parlé en ma Gigatosteologie, sont os humains vrayement, & ceux du Roy Theurobochus: qui fait M. Riolan, qu'il ya grande apparence que vous devez prendre pour deuise ce verbe commun, *Criminor.*

F I N.

ERRATA.

Pag. 1. lig. 19. lif. fiel, p. 3. l. 10. lif. voulans,
 p. 13. l. 3. lif. escrits, p. 15. l. 12. lif. auteurs.
 Toutes choses, p. 16. l. 4. lif. l'onzième cha-
 pitre, p. 17. l. 8. lif. estre, p. 18. l. 23. lif. voir,
 p. 27. l. 15. lif. 29. & 23. p. 29. l. 16. lif. doigts des
 Romains, p. 34. l. 15. lif. lig. 15. p. 34. l. 16. l. telle,
 p. 42. l. 19. ad'vi, p. 47. l. 3. lif. sur loing, p. 49.
 l. 6. lif. font, p. 56. l. 3. lif. court, p. 16. l. 17. lisez
 cest ce, p. 61. l. 15. l. facile, p. 65. l. 16. lif. il, p. 69.
 l. 17. lif. font telles, p. 76. l. 1. ost Docte, page 81.
 lig. 11. lif. propositions, p. 81. lig. 13. lif. tasse,
 p. 81. lig. der. ost en, p. 109. lig. 3. lif. petrifica-
 tion, p. 114. lig. der. lif. differences, p. 119. l.
 der. lif. repercutant, p. 130. l. 8. lif. caueles, p.
 140. l. 3. lisez priné, & l. 8. lif. or quand elle est
 essentielle, p. 141. l. 6. lif. auoit, & l. der. lif.
 leur, p. 164. l. 5. lif. p. 118. l. 15. p. 167. lisez & que
 de confesser.